Jacques Cambry occupe une place tout à fait étrange dans le domaine des Lettres : inconnu du grand public, presque ignoré des amateurs de littérature, il apparaît comme de première importance aux historiens de la Bretagne pour le tableau qu'il a dressé du département du Finistère au sortir de la Terreur.

Pas une monographie sur la Bretagne au xvIII<sup>e</sup> siècle sans que son nom (ou son texte) ne soit cité. Lors de la réédition du *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne* d'Ogée, en 1843-1853, Marteville et Varin se servent largement de Cambry pour augmenter les articles des communes du Finistère. L'historien Jean Meyer, dans sa thèse sur *La Noblesse bretonne au xvIII<sup>e</sup> siècle*, le cite à dix reprises¹ pour dresser le tableau de la vie des nobles en Bretagne. Dans l'ouvrage *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours* nous comptons dix-huit extraits du *Voyage* en trente pages (p. 192-222)². Dans l'introduction du tome II de l'*Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Louis Le Guillou en cite quatre extraits après avoir émis néanmoins quelques réserves :

Faut-il accorder un crédit illimité à des auteurs qui ne connaissent souvent qu'assez mal le breton, sinon pas du tout, et qui puisent leurs aperçus historiques dans l'hagiographe Albert Le Grand ou dans l'abbé Déric (p. 8).

Réserves qui n'ont pas même cours dans nombre de monographies d'érudits, de mémoires de maîtrise, de thèses d'histoire, qui classent l'ouvrage de Cambry parmi leurs sources et non dans la bibliographie proprement dite<sup>3</sup>. Les lecteurs du siècle dernier étaient beaucoup plus critiques. Daniel Bernard cite un article de Nadaud, avocat général à la cour de Rennes, fort acerbe à l'égard de Cambry :

Homme de beaucoup d'esprit, mais voyageur gastronome qui ne voyait rien par lui-même, ne s'arrêtait que pour dîner et accueillait facilement alors tous les rapports qu'on lui faisait<sup>4</sup>.

Les deux écrivains qui sont à l'origine des rééditions du *Voyage dans le Finistère*, Emile Souvestre et le chevalier de Fréminville, sont parfois sévères à son égard. Lorsque Cambry parle de l'abbaye du Relecq au lieu de parler de celle de Cuburien, près de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J. Meyer, La Noblesse bretonne au xvIII<sup>e</sup> siècle, p. 449, 451, 455, 457, 463, 471, 473, 505, 585, 906.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J. Tanguy, dans Le Finistère de la Préhistoire à nos jours (sous la direction de Y. Le Gallo).

 $<sup>^3</sup>$  A. Lévy, Brest et les Brestois (1720-1789), thèse de doctorat de  $3^{\rm e}$  cycle en histoire, Brest, UBO, 1986, «Sources imprimées», p. 296. Nous pourrions multiplier les exemples.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Journal des débats, 12 juillet 1826, référence donnée par D. Bernard, «Le bicentenaire de la naissance de Cambry. Comment s'effectua son voyage dans le Finistère en 1794-1795», Nouvelle Revue de Bretagne, 1950, p. 63.

Morlaix, Fréminville note cette «grosse erreur qui prouve avec quelle légèreté et quelle inattention il faisait ses observations pendant son voyage, quand toutefois il les faisait luimême». Emile Souvestre évoque des relations de voyages en Bretagne, au début du XIX e siècle qui «fourmillent d'erreurs, prises dans Cambry en les exagérant»<sup>5</sup>. Un des buts de l'annotation est de confronter les remarques de Cambry avec des documents d'archives pour savoir si les historiens d'aujourd'hui ont raison de s'appuyer ainsi sur sa relation de voyage.

Nous pouvons d'autre part nous étonner que personne n'ait écrit la biographie de cet homme au parcours sinueux. Loaisel de Tréogate, écrivain mineur de la même époque, a intéressé un Américain, Bowling<sup>6</sup>, mais Cambry n'a pas eu cet honneur. Quelques articles ont été consacrés à une période précise de sa vie (son voyage dans le Finistère<sup>7</sup>, son action en tant que préfet de l'Oise<sup>8</sup>), mais depuis la notice de Roujoux et celle de Miorcec de Kerdanet, les biographes se recopient l'un l'autre et nous retrouvons les mêmes erreurs<sup>9</sup>. Certains éléments, déjà connus, ont été vérifiés et précisés ou au contraire infirmés ; d'autres ouvrent des perspectives nouvelles.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> E. Souvestre, Les Derniers Bretons, Préface, p. VII.

 $<sup>^6</sup>$  T.W. Bowling, «The life, works and literary career of Loaisel de Tréogate », Studies on Voltaire and the eighteenth century, vol. CIV, Oxford, 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> D. Bernard, «Le bicentenaire ... », 1949, p. 447-453 et 1950, p. 60-66.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> L. Thiot, «Le citoyen Cambry, premier préfet du département de l'Oise», *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XXII, 1914, p. 565-625.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> La plupart de ses biographes le font mourir à Cachan alors qu'il est mort à Paris (Miorcec de Kerdanet, Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes, artistes, littérateurs, poètes, bardes, troubadours et historiens de la Bretagne, 1818; A.-V. Arnault, Biographie des contemporains, Paris, Librairie historique, 1822; Rabbe, Vieihl de Boisjelin, Biographie universelle et portative des contemporains, 1834; Levot, Biographie bretonne, 1852, etc.).

### ELEMENTS DE BIOGRAPHIE

### I. NAISSANCE, ORIGINES FAMILIALES

Jacques Cambry est né à Lorient le 2 octobre 1749. Les registres paroissiaux de Lorient relatent en ces termes son ondoiement :

Le deux d'octobre 1749, je sousigné curé de L'Orient ay, par permission de mr l'abbé de Fusnel, vicaire général de ce diocèse en datte du 23 d'aoust dernier, ondoié un fils né ce jour du légitime mariage d'Ecuyer Gille Cambry, et de dame Renée Le Houx les cérémonies du batème étant différées à trois mois selon la ditte permission. En foy de quoy nous avons signé...

Le supplément de baptême a lieu le 8 décembre 1749. L'acte nous fournit des renseignements précieux : le père, Gilles Cambry, est «constructeur entretenu des vaisseaux de la compagnie des Indes» ; l'enfant se prénomme Jacques, comme son parrain, Jacques Le Houx, son grand-père, «Conseiller du Roy, Maire et Colonel Commandant de la ville d'Hennebont».

## La famille Cambry

L'auteur affirme : «Je ne suis point originaire de la Bretagne» (p. 330)¹¹¹; son patronyme, en tout cas, n'est pas breton. Mais nous trouvons trace de sa famille paternelle en Bretagne dès 1670, dans l'acte de baptême d'un Philippe Cambry¹¹, «filz légitime de Philippe Cambray», (arrière-grand-père de Jacques Cambry) et de Françoise L'Ingant (ou Ingant¹²) à Brest-Recouvrance. Les parents ne semblent pas s'être mariés à Brest ni dans ses environs. Certes les registres paroissiaux ne sont pas toujours fiables avant 1668, date de l'entrée en vigueur d'une ordonnance royale très minutieuse concernant la tenue de ces registres, mais il est fort probable que les Cambry sont arrivés à Brest peu avant 1670. Colbert, devenu ministre en titre de la Marine en 1669, a en effet fait appel à une main-d'œuvre étrangère qualifiée, pour que le port de Brest se développe ; ainsi, dès 1669, il «envoie en Hollande le charpentier Hubac, avec mission d'y étudier les techniques de construction navale et d'en ramener des ouvriers (Hubac en ramène en effet vingt, qui s'établissent à Brest avec leurs familles)¹³». Certains font souche : entre 1669 et 1710, cinquante-huit étrangers dont sept Flamands se marient à Brest.

<sup>10</sup> La pagination se réfère à la présente édition.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Arch. mun. Brest, BMS de Recouvrance, 6 mars 1670, f° 6.

 $<sup>^{12}</sup>$  «Françoise Ingant âgée de trente ans ou environ après avoir esté quelque tems ? (illisible) malade et avoir receu tous ses sacrements est morte le 15e mars 1670 et enterrée le 16e du moys et an dans l'église de nostre dame de recouvrance. Assiste au convoi Pierre Ingant son père, Marie et Marguerite Mignon qui ne savent signer et quelques autres qui ont signé.» (Arch. mun. Brest, BMS de Recouvrance, 1670,  $\mathbf{f}^\circ$ 7).

<sup>13</sup> J. Tanguy, dans Histoire de Brest (dir. Y. Le Gallo), chap. IV, p. 92.

Philippe Cambry est né à Saint-Ghislain près de Mons le 4 juillet 1645<sup>14</sup> mais le berceau des Cambry est Tournai, aux mains des Français depuis 1667 et fortifiée par Vauban.

A travers les actes de baptême des six enfants de Philippe Cambry et de Marie Kerhaez, sa seconde épouse<sup>15</sup>, nous pouvons suivre l'ascension sociale de la famille Cambry dans la société brestoise :

- En 1672, au baptême de Jean, «filz légitime de Philippe Cambry et de Marie Kerhaez sa compaigne [...] le compère ny la commère déclarant ne scavoir signé ont prié de signer pour eux».
- En 1675, Henry Dornadin, parrain d'Henry Cambry, fait partie des «nobles gentz» ; il «demeure à Ponttaniou au service du Roy en qualité de Maistre voilier».
- En 1683, les parents de Catherine Cambry sont, à leur tour, qualifiés «d'honorables personnes». Ces expressions de «nobles gentz» et «d'honorables personnes», qui ne sont pas des titres de noblesse mais des titres de courtoisie, indiquent néanmoins une certaine aisance matérielle, un statut social reconnu. Philippe Cambry, «absent sur mer» lors du baptême de Jean-Baptiste en 1680, sans autre indication de profession, est maintenant maître voilier.

Trois fils de Philippe Cambry se marient à Brest «du côté de Recouvrance» : Philippe, Allain et Gilles ; par leur profession, la situation sociale de leur belle-famille, ils sont représentatifs du port de Brest en plein essor :

- Philippe navigue<sup>16</sup>.
- Allain se marie en 1707 à la fille d'un maître charpentier, Marie Decoux. Trois enfants sont baptisés à Recouvrance et sept autres au Pellerin où le père est dit «constructeur de navires» lorsque son fils, Gilles, se marie en 1739<sup>17</sup>.
- Gilles, grand-père de Jacques, se marie également en 1707 à Marie Gaudimar fille d'un maître calfat du port de Brest, Pierre Gaudimar. En 1709, naissent des jumeaux, Gilles et Marie-Catherine, qui seront suivis de cinq frères et sœurs. Il est constructeur naval, habite rue Notre-Dame à Recouvrance jusqu'en 1726 et devient marguillier de sa paroisse<sup>18</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Renseignements fournis en 1991 par la branche belge de la famille Cambry de Baudimont (à Hyon, près de Tournai).

<sup>15</sup> Le marquis de Magny qui a rassemblé les renseignements généalogiques sur la famille Cambry indique la date du 8 juin 1669 pour le mariage de Philippe Cambry et de Marie Kerhaez (ou Caraes) à Saint-Pierre Quilbignon. Or, Philippe Cambry et Marie Kerhaez n'ont pu se marier qu'après le décès de Françoise Ingant, soit en 1670 ou 1671, mais les archives de Saint-Pierre manquent de 1670 à 1674 inclus. Les Caraës sont une famille de marchands, capitaines de navires ou maîtres de barques, présente depuis la deuxième moitié du xv° siècle au Conquet et dans les ports du bas Léon.

<sup>16</sup> Lors du baptême de sa fille Jeanne en 1698, le prêtre note «le père absent en mer».

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, sous-série 3 E, suppl. 3786, BMS du Pellerin.

<sup>18</sup> Gilles Cambry représente «les habitants de la paroisse de Quilbignon demeurant à Recouvrance» lors du procès qui les oppose à Joseph Le Stum, recteur de Quilbignon (Arch. dép. Finistère, B 1429, audience du 25 mai 1725).

INTRODUCTION IX

Nous comprenons dès lors beaucoup mieux le point de vue adopté par Jacques Cambry pour décrire Brest dans son *Voyage dans le Finistère* :

En face du quai dont je viens de parler, *du côté de Recouvrance*, ont été bâtis tous les magasins particuliers des vaisseaux, l'arsenal, les forges, les hangards et les bassins de construction (p. 214).

Suit une longue page sur Recouvrance, berceau de son grand-père et de son père, avec un luxe de détails concernant la naissance du port qui semble coïncider avec l'arrivée des Cambry en Bretagne :

De là jusqu'à Pontaniou est un corps de vingt-cinq magasins particuliers pour le désarmement de vingt-cinq navires des premiers rangs; on y dépose les câbles, les agrêts, les voiles, les ustenciles de calfat, de charpentier : ils furent bâtis en 1667, 1668, 1669 (*Ibid.*).

Si l'on en croit Cambry, cet article sur Brest était même encore plus développé :

Occupé de marine dès mon enfance, j'avois surchargé l'article Brest, il m'a paru plus sage de réserver mes observations, quelques plans économiques et d'administration, pour un ouvrage uniquement destiné à cette première branche de nos intérêts politiques (p. 3).

Gilles Cambry père quitte Brest pour Lorient en plein essor ; il entre au service de la Compagnie des Indes, qui l'appointe 1 500 livres par an, à partir du 12 octobre 1726<sup>19</sup>. La carrière de constructeur du grand-père de Jacques Cambry à Lorient, jusqu'à sa mort en 1739, est fort bien retracée par Geneviève Beauchesne<sup>20</sup>.

La vie de la famille est dès lors liée à la Compagnie des Indes. Yves-Philippe, né à Brest en 1713, devient officier des vaisseaux de la Compagnie. Inscrit sous le nom de Yves-Philippe Cambry de Louarn, il survit à un naufrage en 1737 à l'île de France (aujourd'hui île Maurice), revient comme passager sur le *Griffon*, se marie à Lorient en 1740 à la fille d'un ancien syndic de la ville et meurt à l'île de France en 1741. Gilles, l'aîné, est lui aussi embauché par la Compagnie ; il travaille sous les ordres de son père, à 600 livres par an à partir du troisième «quartier» de 1732, est augmenté en 1735 à 800 livres par an. A la mort de son père (4 novembre 1739), il assure l'intérim puis devient constructeur en titre à partir de janvier 1740, avec des appointements de 1 500 livres, puis 1 800 livres en 1741. Il porte le titre de «constructeur en chef» d'octobre 1741 à 1747 puis de «maître constructeur» à partir de janvier 1748<sup>21</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1748, à trente-neuf ans, il épouse Renée Le Houx qui n'a que dix-sept ans<sup>22</sup>. Elle est la fille de «noble homme» Jacques Le Houx, maire d'Hennebont. Dans la

D'après les rôles de capitation de 1720 à 1726, il paie 10 livres d'impôts pour lui et une livre pour sa servante (Arch. mun. Brest, CC 17).

<sup>19</sup> Il est payé, en tant que maître constructeur, pour le dernier quartier de 1726, 329 livres pour deux mois et 19 jours (Arch. Marine, Lorient, 1 P 250, liasse 31, pièce 1). En 1727, Gilles Cambry est encore propriétaire à Brest : «la maison aux Cambry» est occupée par un batelier, deux charpentiers, un gabarier, une veuve».

 $<sup>^{20}</sup>$  Historique de la construction navale à Lorient de 1666 à 1770, Vincennes, Service historique de la marine, 1980.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Arch. Marine, Lorient, 1 P 302, liasse 62, pièce 7, 1 P 300, liasse 44, pièce 2, 1 P 250, liasse 31, pièce 33 et suiv., appointements des employés de la Compagnie.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Elle est née à Hennebont le 21 mars 1731 (Arch. mun. Hennebont, BMS 1731, f° 7).

demande de dispense de ban<sup>23</sup>, il est appelé Gilles *de* Cambry («Gildas de Cambry de Saint-Sauveur»! dans l'inventaire de la série G) et les archives de la paroisse de Notre-Dame de Paradis à Hennebont disent Gilles «écuyer» mais Jean Meyer, dans sa thèse si documentée sur *La Noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, ne cite aucun Cambry parmi les nobles d'ancienne extraction ou les anoblis de cette époque. Est-ce un titre usurpé? En fait, Alain Cambry a fait un voyage à Tournai en 1744 pour recouvrer les titres de la famille et établir les preuves de leur filiation et de leur parenté avec M. de Cambry à Tournai; à partir de cette époque les Cambry adoptent la particule.

### La famille Le Houx

Deux Jacques Le Houx, bisaïeul et aïeul de l'auteur, Joseph Le Houx, son oncle, ont été maires d'Hennebont mais il semble bien, à lire le résumé d'une communication faite par Joseph Mariette à la Société polymathique du Morbihan<sup>24</sup>, que les deux premiers ont été fort peu appréciés : «Leur passage à la tête de la Communauté de la ville est surtout marqué par leur façon d'administrer la Ville à la baguette avec le souci permanent de leurs intérêts personnels.» Le premier de la lignée avait acheté son office de maire 3 000 livres et avait été désigné par le roi Louis XIV le 31 juillet 1704 à Hennebont. Au cours de ses démêlés avec ses administrés, il obtient l'appui du gouverneur de Bretagne et un arrêt du roi le désigne comme l'unique député d'Hennebont en 1707. Jusqu'à sa mort qui survient le 17 novembre 1712, les relations avec les Hennebontais resteront très tendues. Son fils de 28 ans lui succède et «ne tarde pas à devenir impopulaire». En 1716, la communauté ayant proposé de faire la preuve des «exactions du maire», le pouvoir royal le révoque. Jacques Le Houx, qui refusait de se démettre tant que la ville ne lui aurait pas remboursé les frais qu'il avait engagés, est tout de même obligé de renoncer à sa charge. Au baptême de sa fille Renée, en 1731, les archives le disent «ancien maire et receveur des droits du roy à Hennebont». En 1742, il redevient maire d'Hennebont et, en 1747, il est député de droit aux états de Bretagne. Nous ignorons l'origine de cette famille Le Houx (au plus fort de ses démêlés avec la population, ses administrés se plaignaient de ce «Le Houx venu on ne sait d'où»). Ce patronyme est courant en Normandie. Dans un chapitre des Contes et proverbes qui apparaît autobiographique à plus d'un titre, Cambry évoque sa «Terre de... en Normandie» (p. 63).

La famille Le Houx est également très liée à la Compagnie des Indes : le frère de Renée, Joseph Le Houx, et Louis Faucher, parent par leur mère, «dame Marie-Magdelaine Faucher», sont tous deux officiers des vaisseaux de la Compagnie des Indes<sup>25</sup>.

 $<sup>^{23}</sup>$  Arch. dép. Morbihan, G 323, f° 245.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> J. Mariette, «Une lignée de maires d'Hennebont: Les Le Houx », Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, n° 82 du 13 novembre 1947, p. 99 et suiv. et n° 83 du 13 mai 1948, p. 28 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Présents à l'ondoiement «d'anonyme Cambry», le 22 mai 1752 (Arch. mun. Lorient, BMS).

INTRODUCTION XI

### II. ENFANCE ET JEUNESSE: 1749-1783

Jacques est le premier des trois enfants inscrits sur les registres paroissiaux de Lorient. Le 3 décembre 1750, naît Jean-René (dont nous n'avons pas trouvé trace ensuite), puis le 29 mai 1752 «une fille née ce jour du légitime mariage d'écuyer S<sup>r</sup> De Cambry et D<sup>elle</sup> Renée Le Houx». Le 18 juillet, est procédé au supplément de baptême de Louise Adélaïde de Cambry.

Renée Le Houx est décédée entre 1771 et 1778 puisque le 7 mars 1771, au mariage de Louise Adélaïde avec le «Sieur Louis Gaspard Boucault, lieutenant des vaisseaux du roy», Renée Magdeleine Le Houx est présente et signe «Le Houx de Cambry». En 1778, l'acte de décès de son époux indique qu'il est «veuf de Dame Renée Magdelaine Le Houx», sans plus de précisions.

Où habitait la famille Cambry ? Le jour du premier et seul ban de leur mariage, le 29 juin 1748, Gilles Cambry et Renée Le Houx ont fait établir une donation entre époux «rentes et acquêts» par le notaire royal d'Hennebont, maître Brochereul. Malheureusement cet acte n'a pas été conservé dans les archives de ce notaire<sup>26</sup>. Nous savons simplement qu'il a été contrôlé le 1<sup>er</sup> juillet 1748, avec la mention «il y a des acquêts à Pontscorff»<sup>27</sup> mais la table alphabétique des acquéreurs à Pont-Scorff (1718-1785) ne comporte ni le patronyme Cambry ni Le Houx.

Le manoir de Keransquer cher à Cambry est acquis en copropriété par Gilles Cambry et l'ingénieur Groignard en 1764 pour la somme de 28 192 livres. Ce lieu-dit est situé sur la hauteur à deux kilomètres au sud-est de la mairie de Quimperlé. «La seigneurie, outre le logement, la métairie et la chapelle ne comprend que deux fermes. Elle a dû être naguère divisée puisqu'en 1772 Maurice Guyet se déclare encore sieur de Keransquer»<sup>28</sup> et qu'en 1775 «Gilles de Cambry, écuyer, ingénieur et constructeur de la marine, demeurant en l'enclos de l'Orient, paroisse de Saint-Louis» fait «aveu du lieu noble de Keransquer, en la trêve de Saint-David, paroisse de Rédéné, pour le quart [seulement] de ladite terre et seigneurie»<sup>29</sup>. Cette paroisse de Rédéné dépendait de Pont-Scorff et du diocèse de Vannes jusqu'à la Révolution.

La famille Cambry résidait habituellement à Lorient. Les rôles de capitation pour la ville mentionnent le nom de Cambry mais en fin de rôle, avec ceux des autres employés du port et des officiers de la Compagnie des Indes, sans indication de résidence<sup>30</sup>. En 1757, en guise d'adresse, est simplement indiqué «le Bourgneuf» avant les noms des employés, ce qui laisse à penser que ces derniers étaient logés par la Compagnie qui prélevait sur les salaires cet impôt : la capitation pour les années 1757 et 1758 est déduite

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Arch. dép. Morbihan, En 2635 2.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> *Ibid*., table 17, C 2693, f° 4.

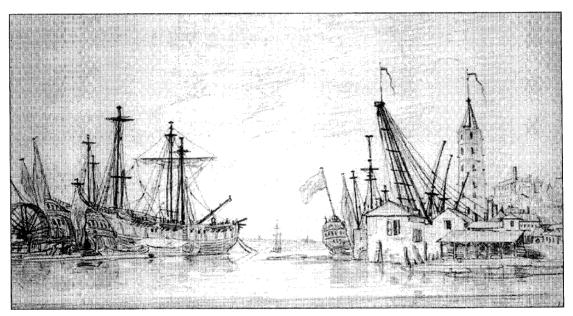
<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Y. Bellancourt, Du Vannetais au Finistère, Quimperlé, Editions Sésames, 1988, p. 96.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2066.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Arch. dép. Morbihan, 21 C 532, de 1757 à 1775.

sur la solde de Gilles Cambry au troisième «quartier» (trimestre) de 1761<sup>31</sup>. En 1759, Gilles Cambry paie 24 livres, est «dispensé de cazernement»; en 1764, il paie 22 livres 10 sols. A partir de 1774, les employés du port ne sont plus en fin de rôle (la Compagnie des Indes a été supprimée en 1769) mais nous n'avons pas trouvé le nom de Cambry sur les rôles de Lorient cette année-là.

Les rôles pour le vingtième<sup>32</sup> sont muets pour la famille Cambry, ce qui renforce l'hypothèse qu'elle était logée par la Compagnie des Indes, propriétaire de plusieurs maisons. Rue Orry, une grande maison, achevée en 1752, non imposée (revenu effectif estimé à 1 500 livres), est considérée comme «la plus grande et la plus belle de la ville» mais elle était, semble-t-il, destinée aux commis et au «directeur des fermes pendant le tems des ventes». Le père s'absentait de Lorient pour les besoins de la Compagnie, les archives en témoignent. En 1759, il doit rejoindre Groignard au Havre<sup>33</sup>, en avril et mai, il est à Rochefort et, à partir de juillet, il est à Nantes.



L.-F. Cassas, *Dans le port de Lorient du côté de la rivière*, 1776.

Port-Louis, Musée de la Compagnie des Indes.

Le musée de la Compagnie des Indes à la citadelle de Port-Louis présente de nombreuses maquettes de Lorient à cette époque, permettant d'imaginer ce que Cambry

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Arch. Marine, Lorient 1 P 250, liasse 32, pièce 68.

<sup>32</sup> Arch. dép. Morbihan, 10 C 1.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Arch. Marine, Lorient, 1 P 300, liasse 45, pièce 5.

INTRODUCTION XIII

avait sous les yeux pendant son enfance : une ville en pleine expansion, un port de construction, des bateaux déchargeant épices, soie, porcelaines, des ventes au quai des Indes, une vie intense. Nous ne pouvons nous appuyer sur le témoignage de Cambry qui se laisse fort peu aller à des souvenirs personnels dans ses ouvrages. Dans son *Voyage dans le Finistère*, tout au plus indique-t-il qu'il a «vu souvent dans les marchés de Lorient et de Quimperlé, une concurrence établie entre les jardiniers du pays et les légumiers de Roscoff» (p. 75), ou qu'il a assisté à une partie de soule : «J'ai vu dans mon enfance un homme se casser la jambe, en sautant par un soupirail dans une cave pour la saisir» (p. 113) mais était-ce à Lorient ? Il serait étrange qu'il n'ait rien écrit sur cette ville alors qu'il dit lui-même avoir envisagé d'écrire un ouvrage sur Brest, mais ses manuscrits ont disparu. Ses *Observations sur la Compagnie des Indes*, mémoire de 51 pages publié en 1787, sont un plaidoyer pour la Compagnie mais ne contiennent aucune remarque tant soit peu personnelle sur Lorient.

#### Instruction

Gilles Cambry n'avait sans doute pas suivi une scolarité poussée «à voir son orthographe et son français qui furent toujours déficients», précise Geneviève Beauchesne. Jacques Cambry, lui, connaît le grec et le latin, ce qui suppose une formation classique. Son petit ouvrage *Contes et proverbes*, paru en 1784, a de tels accents de sincérité qu'il est permis de trouver des confidences sur sa jeunesse dans le dernier chapitre intitulé *Fragments*:

Je me repens de ma foiblesse; je serois peut-être un grand homme. J'avois d'heureuses dispositions en sortant du Collége; je lisois aisément Tacite, Perse, Juvénal & Ciceron, la langue d'Homère ne m'étoit pas inconnue (p. 62).

Il a pu être élève à Saint-Yves de Vannes, collège tenu par les jésuites de 1630 jusqu'à leur expulsion en 1762, seul collège de plein exercice dans le Morbihan. Le compte du receveur<sup>34</sup> ne donne aucune précision sur le nom et même le nombre des élèves du collège<sup>35</sup>. Ni la liasse D8 (*Solemnes Ludi et Exercitationes*), ni la D10 (Thèses soutenues) n'indique le nom de Jacques Cambry mais les documents conservés ne couvrent pas toutes les années ; la D9 (Distribution des prix) n'est d'aucun secours car elle ne concerne que les années 1732, 1736 et 1788. Cambry dit que le collège des Jésuites de Quimper «avait de la célébrité; Vannes et [Quimper] se partageaient tous les étudians de la Basse-Bretagne» (p. 343). Mais les archives concernant ce collège n'apprennent rien sur Cambry<sup>36</sup>. Lorsque les jésuites sont expulsés, les élèves doivent payer une taxe de 6 livres, ce qui permet de connaître le nombre des écoliers fréquentant ces collèges au cours de l'année scolaire 1762-1763 mais pas leur nom<sup>37</sup>. Il écrit à Voltaire, le 1<sup>er</sup> juillet 1776,

<sup>34</sup> Arch. dép. Morbihan, D 23.

 $<sup>^{35}</sup>$  M.-M. Compère et D. Julia le laissent entendre à tort (*Les Collèges français 16^e-18^e siècle*, Répertoire 2- France du Nord et de l'Ouest, Paris, INRP, Editions du C.N.R.S., 1988, p. 680).

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Arch. dép. Finistère, série D.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> 335 sur 442 élèves de Quimper ont payé la taxe (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 BK 6 et 8).

de Keransquer, qu'il a «étudié sous le professeur Cogé»<sup>38</sup>, adoptant l'orthographe railleuse de Voltaire pour désigner François-Marie Coger. Faut-il prendre l'expression au pied de la lettre ? D'après les archives françaises de la Compagnie de Jésus, il n'existe nulle trace d'un jésuite Coger dans la liste du personnel des collèges de Vannes et de Quimper. Cambry a-t-il fait ses études à Paris au collège Mazarin (Coger y est régent de la classe de rhétorique en 1767) ? «Cogé» peut tout simplement désigner n'importe quel cuistre de collège, ennemi de Voltaire<sup>39</sup>.

Ses biographes laissent entendre qu'il a pris l'habit ecclésiastique. A-t-il été au séminaire ? Le fichier Luco (qui comporte des milliers de petites fiches sur tous les membres du clergé séculier et régulier de l'ancien diocèse de Vannes dont l'abbé Luco a trouvé trace dans les archives du xvi<sup>e</sup> siècle à la Révolution) ne dit mot de Jacques Cambry. D'après le Registre des ordinations<sup>40</sup>, il ne reçoit pas même les ordres mineurs (quatuor minores), du moins dans le diocèse de Vannes.

Les documents d'archives permettent d'envisager une toute autre formation. Le fonds Marine des Archives nationales indique dans la «liste générale des officiers des directions des constructions»<sup>41</sup> un Cambry, sans préciser de prénom, comme aspirant élève à partir du 13 septembre 1765. Comme «l'ancien constructeur de la compagnie des Indes» est appelé dans la même série «Cambry père», l'aspirant élève est un fils de Gilles Cambry, Jacques ou Jean-René (les archives sont muettes sur le second fils de Gilles Cambry, certainement décédé avant 1778, puisqu'il n'est pas héritier de son père).

Son apprentissage se fait à Brest. Le 24 août 1766, le duc de Praslin, en visite à Brest écrit à M. Kergrignou :

D'après les témoignages avantageux rendus, Monsieur, par  $M^{rs}$  Olivier et Groignard, ingénieurs et constructeurs en chef, des  $S^{rs}$  Marrier, Le Roy et Cambry, qui suivent sous leurs ordres les travaux du port, je consens qu'ils soient entretenus en qualité d'élèves ingénieurs constructeurs et que vous les employez en conséquence à commencer du premier du mois de septembre prochain  $^{42}$ .

Breveté le 1<sup>er</sup> septembre 1766, il touche quatre cents livres d'appointements<sup>43</sup>. Deux ans plus tard, en 1768, une autre lettre de la Cour concerne cet élève Cambry<sup>44</sup>:

Sur la demande qui m'en a été faite, Monsieur, j'ai consenti que le S. Cambry, élève Ingénieur Constructeur soit admis à l'Ecole de Paris à compter du 1er juillet prochain, en

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Manuscrit Leningrad, Voltaire's library, vol. II, f° 46, Cambry de Keransquer, 19 058, 1 july 1776.

 $<sup>^{39}</sup>$  Voltaire le désigne sous le sobriquet de Cogé pecus. Voir l'édition critique de La Défense de mon oncle, de Voltaire, par J.-M. Moureaux, Genève, Slatkine et Paris, Champion, 1978.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Arch. dép. Morbihan, G 306.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Arch. nat., C<sup>2</sup> 106 et 107.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Arch. Marine, Brest, 1 E 171, lettres de la cour et dépêches ministérielles adressées à l'intendant de la marine, 1752-1791.

 $<sup>^{43}</sup>$  Arch. nat.,  $C^2$  106 et 107 et  $C^2$  47, registre des divers entretenus de la marine, avec la date de leur entretien et leur traitement.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Arch. Marine, Brest, 1 E 174, f° 637.

INTRODUCTION XV

conséquence vous cesserez de l'employer sur les appointements sur les états du Port à commencer de cette époque.

Ce sieur Cambry est à Paris le 27 juin 1768. En 1770, à la fin de ses études, il est nommé sous-ingénieur constructeur de la marine à Brest puisque la compagnie des Indes a disparu<sup>45</sup>; le brevet est daté du 3 décembre 1770 à Rambouillet, collationné à Brest le 28 décembre 1770<sup>46</sup>. Mais Cambry quitte le service (ou «est renvoyé») en octobre 1771; une lettre de Duhamel du Monceau, en date du 13 mars 1773, concerne ce départ :

J'ai rendu compte dans le temps, Monsieur, a M. de Boynes de la sortie du Sieur de Cambry de l'Ecole de la Marine et je suis convenu avec le Ministre de ne plus l'employer sur mes Etats ; aussi n'a-t-il plus été employé depuis le quartier d'octobre 1771 et j'ai cru qu'il avoit été renvoyé comme Elève qui étoit son Etat quand il a été appellé a Paris<sup>47</sup>.

S'agit-il bien de Jacques Cambry? Nous savons qu'il s'est intéressé à la marine et qu'il est bon en dessin. Qu'il ait voulu être constructeur comme son père et son grand-père n'a rien d'étonnant. Sa présence à Brest en août 1766 expliquerait la précision de sa relation de la visite du duc de Praslin (p. 248) mais aussi les souvenirs de jeunesse, concernant les villages voisins de Brest : «J'ai vu dans ces contrées, des fêtes champêtres présidées par la bon'hommie, par la gaîté naïve et la simplicité des mœurs de l'âge d'or ; j'ai vu, je m'en souviens à peine, mais j'ai vu, j'en suis sûr, danser, chanter, manger dans des églises» (p. 247). Il indique même une date approximative : «J'atteste, en 1765, ou 66, avoir vu danser encore dans une chapelle, et dans le cimetière d'une petite terre de la Bretagne, près de Brest» (p. 435). Il dépeint la société brestoise avant la Révolution avec un luxe de détails qui suppose une longue fréquentation du milieu brestois.

#### Cambry marin?

Dans la lettre adressée à Voltaire en 1776, Cambry affirme : «J'ai beaucoup voyagé, j'ai traversé les mers, j'ai vu les contrées lointaines». Dans son *Voyage dans le Finistère*, il fait allusion à certains de ses voyages, mais n'évoque ni l'Inde ni la Chine :

Tout ce que j'ai vu dans de longs voyages, [...] la mer brisant sur les rochers d'Altavelle et les côtes de Fer à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gibraltar; une tempête qui combla sous mes yeux le port de Douvre, en 1787; la Méditerranée près d'Amalphi (p. 378).

Il est effectivement allé à Saint-Domingue en partant de Nantes le 21 août 1772 sur la

<sup>45</sup> Ce qui entraîne pour son père, Gilles Cambry, bien des désagréments; lui qui était constructeur en chef de la Compagnie d'octobre 1741 jusqu'en 1761 (date à laquelle il devient le second sous les ordres de Groignard, premier constructeur) et touchait 1 800 livres d'appointements, il est, dit-il, «placé à la queue des sous-ingénieurs de la marine» à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1770 avec 1 200 livres d'appointements (C<sup>7</sup>, Dossier Cambry, pièce 2; la somme est confirmée par C<sup>2</sup> 47 et C<sup>2</sup> 106-107). La nomination a un effet rétroactif (Arch. Marine, Lorient, 1 P 288, liasse 179, pièce 13). Il obtient peu après le grade d'ingénieur ordinaire mais en 1773, il cesse d'être payé (Arch. nat., D<sup>2</sup> 30, f° 110 et lettre du 2 juillet 1777, conservé dans son dossier individuel C<sup>7</sup>). Après bien des protestations, il touche 2 400 livres en janvier 1778 mais il meurt deux mois plus tard, le 2 mars.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Arch. Marine, Brest, 1 L 39, f° 239.

 $<sup>^{47}</sup>$  Cette lettre a été classée dans le dossier Cambry des Archives nationales dont toutes les autres pièces concernent Gilles Cambry (fonds Marine  $C^7$ , dossiers individuels).

Dauphine, pour Cayes-Saint-Louis où il a débarqué le 8 novembre 1772<sup>48</sup>. Des cousins s'y sont installés (un petit-fils d'Alain Cambry, constructeur au Pellerin s'y est marié avec Marie Thérèse Girard, fille de l'ancien directeur de la Compagnie des Indes et de Marie de la Barre). Jacques Cambry devait être présent pour la naissance de leur fils Alain Etienne René le 25 décembre 1773 (il le considérera plus tard comme son fils adoptif), mais il ne signe pas le registre de baptême le 4 août 1775. Nous trouvons des allusions (bien gratuites) à Saint-Domingue dans son *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*:

Que ces paisibles habitants libres [...] me faisoient plaindre [...] ces Nègres infortunés des iles dont les gémissemens, les hurlemens retentirent si souvent à mon oreille et déchiroient mon cœur, dans les montagnes de Saint-Domingue<sup>49</sup> (VSI, t. I, p. 89).

Je m'assis ; et par un contraste naturel à l'imagination, au bruit épouvantable du torrent au milieu de ce paysage gigantesque, je me trouvai idéalement transporté dans les plaines de Saint-Domingue où la nature étale avec profusion toutes les richesses de la végétation : je me rappelai ces haies de citronniers coupées de cocotiers, d'orangers, de palmistes ; ces bois où je marchois couvert de fleurs d'orange, où j'étois embaumé par les vapeurs mêlées de l'acacia, du campêche et des liannes fleuries qui tapissent les monts et colorent les bois ; là naît un germe au sommet de vos toits<sup>50</sup>, entre les branchages des arbres, dès que les pluies déposent assez de terre pour le nourrir ; tout est vigueur et production. L'hiver enfante et des fleurs et des fruits sur l'arbre qui jamais ne perdit son feuillage (*Ibid.*, p. 303).

Gilles Cambry avait acheté comme ses cousins une plantation à Saint-Domingue (la Compagnie des Indes s'était rendue propriétaire de terres dans cette île et avait certainement encouragé ses employés à s'y installer). Une lettre adressée de Quimperlé le 12 ventôse an II (2 mars 1794) par Cambry aux «Citoyens représentans» le confirme :

L'incendie de l'habitation Cambry, près des Cayes St Louis à St Domingue, m'a ruiné, depuis plus de deux ans, je ne reçois rien de mon revenu, mon neveu dans la même position, est à ma charge <sup>51</sup>.

Cambry a quitté Saint-Domingue à une date inconnue. D'après Mangourit, fort bien renseigné, il «avait vu l'Inde, Kanton, Surate, Pondichéry» ; à «Surate, il fut initié dans la doctrine des Brames»<sup>52</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 120 J 435, fonds de l'inscription maritime. Nous remercions infiniment J.-F. Caraes, documentaliste, qui nous a fourni ce renseignement.

<sup>49</sup> L'étude de F. Girod, La vie quotidienne de la société créole (Saint-Domingue au xvm² siècle), Paris, Hachette, 1972, p. 182 et suiv., évoque les mauvais traitements infligés aux esclaves.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Les toits des habitations étaient couverts d'essentes, ces «planchettes taillées en formes d'ardoises venaient de Normandie comme lest des bateaux, ou étaient faites parfois de bois locaux» (F. Girod, *op. cit.*, p. 60).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Arch. Marine, Brest, dossier Cambry, manuscrits regroupés par P. Levot mais aux Archives nationales, section Outre-Mer, dans l'*Etat détaillé des liquidations opérées par la commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue*, Paris, 1828-1833, 6 vol. in-4°, et dans les dossiers dits de l'Indemnité qui indiquent des actes chez les notaires de Saint-Domingue, il n'existe aucun dossier Cambry. L'insurrection générale des ateliers date d'août 1791. De nombreuses habitations ont brûlé lors de la révolte.

<sup>52 «</sup>Eloge funèbre par le S.: C.: Mangourit orateur» dans Commandeurs du Mont Thabor, rit écossais philosophique, Fête funèbre votée le 2º du 9º de l'an de la G[rande] L[oge] 5808, et célébrée le 27 du 12º de la même année, Mont-Thabor, 5809 (1809), qui donne le détail de la cérémonie. L'éloge a été publié dans les Mémoires de l'Académie celtique, t. I, p. 389-393. Chaque fois que les recoupements ont été possibles, les détails biographiques, donnés dans cet «Eloge funèbre», se sont révélés exacts. Surat est un des comptoirs de l'Inde devenu français au xvIIº siècle.

INTRODUCTION XVII

## III. LES DEBUTS DE CAMBRY ECRIVAIN

Le 1<sup>er</sup> juillet 1776, Cambry adresse à Voltaire un conte licencieux en vers *Le bon curé Jeannot et sa servante*. «A peine ai-je quitté l'enfance», dit-il dans la lettre d'accompagnement<sup>53</sup> ; il a pourtant vingt-sept ans mais ce conte n'est qu'une gaminerie qu'il publiera néanmoins en 1784 à Londres. La lettre est signée «Cambry de Keransquer».

Le 2 mars 1778, Gilles de Cambry, son père, meurt<sup>54</sup>. Une lettre du ministre de la Marine du 28 mars 1778 à l'intendant de La Porte à Brest nomme Secondat à Lorient pour le remplacer. Le Roy et Marier de La Gatinère, qui avaient été nommés élèves ingénieurs-constructeurs entretenus au port de Brest en même temps que Cambry en 1766, deviennent ingénieurs-constructeurs. Jacques Cambry ne signe pas l'acte de sépulture et d'après la table des copartageants<sup>55</sup>, le partage ne s'est pas fait à Lorient. «Son héritage est partagé entre sa fille Louise-Adélaïde épouse de Louis Gaspard Boucault écuyer et chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roy et son fils Jacques de Cambry qui garde Keransquer» mais Groignard proteste et en 1780, Keransquer est vendu à «Jean-Jacques Le Cointe, ancien trésorier de la Compagnie des Indes aux Mascareignes et futur maire de Lorient en 1790 pour 37 400 livres»<sup>56</sup>.

En 1778, il résiderait à Paris si nous voyons une confidence dans une page de ses *Contes et proverbes* publiés d'abord dans le *Journal de Lecture* puis à Amsterdam en 1784 :

Oh Madame !...Madame !... vous que je contemplai si long-temps le 5 d'octobre 1778, tandis que le jaloux Aldobrandin condamnoit sa tendre pupille au silence, auprès de son magnifique amant [...] Ah ! Madame !...Madame !... si, le 5 octobre 1778, en sortant de la Comédie Italienne, vous m'aviez tiré par le manteau [...] Ah ! Madame !...Madame !... Sur quelqu'objet que je porte ma vue, dans quelque lieu du monde que mon imagination se promène, je vous vois depuis le 5 octobre 1778 (p. 25-26).

En 1783, paraît à Rome et à Paris chez Le Jay un *Essai sur la vie et les tableaux du Poussin*, dont il parle dans sa relation de voyage en Suisse :

J'aimai les arts dès ma jeunesse ; j'osai dans un essai faire connoître la vie, les principes et quelques tableaux du Poussin ; j'avois manié le pinceau, le crayon ; à ces premières études en succédèrent de plus graves (VSI, t. I, p. 316).

De prime abord, il paraissait intéressant de savoir où se trouvaient en 1783 les œuvres du Poussin citées. Mais Cambry avoue dans la préface de la seconde édition de l'an VII qu'il a découvert bon nombre d'œuvres du peintre entre les deux éditions (la seconde comporte 62 pages, au lieu de 38 pour la première).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Voir note 38 supra.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Arch. mun. Lorient, BMS, 3 mars 1778.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Arch. dép. Morbihan, 17 C 2699, bureau de Lorient.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Y. Bellancourt, op. cit., p. 96.

L'année suivante, Cambry publie à La Haye *Traces du magnétisme*, essai de 48 pages qui paraît sans nom d'auteur : «Je n'ai jamais vu M. Mesmer ; mais ses secrets me sont connus», écrit-il (p. 5). En 1784, paraît également à Amsterdam *Contes et proverbes, suivis d'une notice sur les troubadours*, ouvrage qui prouve à quel point ses goûts sont éclectiques et suivent la mode (la romance chantée par Chérubin<sup>57</sup>, sur l'air de *Malbroug s'en va-t-en guerre*, en est un reflet).

L'Almanach des Muses de 1784 comporte sept pièces de lui :

- «Le jaloux puni», conte en décasyllabes, (p. 37 sq.)
- un quatrain pour le portrait de Montgolfier (p. 52)
- «Rosine à Damon», épigramme de six vers (p. 110)
- «Le sifflet», épître en octosyllabes (p. 133-135)
- «Sur le beau style», poème en octosyllabes (p. 165).
- «Epitaphe d'un jeune homme tué à la Nouvelle-Angleterre», quatrain en octosyllabes (p. 200)
  - «Conventions», madrigal en décasyllabes (p. 218).

En 1787, Cambry publie à Paris *Observations sur la Compagnie des Indes*, «précis d'un long Mémoire que j'avois composé mais que j'ai cru devoir abréger», note-t-il. Dans cet opuscule de 51 pages, Cambry passe en revue les mémoires qui attaquent directement la Compagnie des Indes, pour réfuter leurs thèses : «Quand la liberté du commerce tourne au préjudice d'une nation, l'exclusif devient sagesse.» Ce plaidoyer a peut-être été écrit avant 1785 car l'auteur ne fait aucune allusion à la nouvelle Compagnie des Indes fondée en avril 1785.

L'année suivante, Rivarol épingle Cambry :

Cambry (M. de): après avoir soutenu long-temps la gloire de nos Almanachs, par ses légeretés poétiques, cet Ecrivain s'est plongé tout-à-coup dans l'érudition, et s'est exercé sur la fameuse Harpie qui fit autant de bruit, il y a quatre ans, à Paris, que toute la Littérature ensemble. Les malins ne voyoient dans cette figure que la Caeleno de Virgile, c'est-à-dire Calone; mais M. de Cambry y vit bien autre chose, et fit sur le monstre des élucubrations, comparables à celles de Bossuet et de Newton, sur la bête de l'Apocalypse. Le graveur qui ne vouloit que quelques écus de son monstre, effrayé de tout ce que M. de Cambry y trouvoit, en tomba malade, et M. de Cambry eut bien à se repentir d'avoir fait un si violent usage de son érudition<sup>58</sup>.

Le texte de Rivarol est obscur pour les lecteurs d'aujourd'hui, mais l'allusion à «Calone» nous incite à penser qu'il pourrait faire allusion à un texte politique de circonstance contre le ministre Calonne (on attribue à Cambry la paternité d'une *Réponse au Mémoire de M. de Calonne*, parue à Genève en 1790, mais la Bibliothèque nationale n'en a aucune trace). L'expression «il y a quatre ans» ferait remonter le texte à 1784 ; or, Charles Alexandre de Calonne avait été appelé par Louis XVI au contrôle général des Finances en 1783. Rapidement les mesures prises par le ministre entraînent des critiques,

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Le Mariage de Figaro, acte II, scène 4. Dès 1782, la romance de Beaumarchais va courir à travers Paris comme une traînée de poudre et contribuer à la Marlboroughmanie.

 $<sup>^{58}</sup>$  Rivarol, Petit Almanach de nos grands hommes, s. l., 1788, in-12, p. 40-41.

INTRODUCTION XIX

des pamphlets ; le plus célèbre est sans doute celui de Mirabeau Dénonciation de l'agiotage qui précipitera sa perte : Calonne est congédié en 1787.

## Cambry précepteur

Nous ne savons pas à partir de quelle année Cambry devient le précepteur des enfants Dodun de Neuvry. La famille est une des plus riches de Lorient. Charles-Gaspard Dodun était contrôleur général des Finances de 1722 à 1726, président du Conseil des Indes; Charles-Denis, son fils, écuyer, est «directeur des fermes du Roy à Lorient». Il a épousé le 10 janvier 1770 à Lorient Louise Julie Bourgeois dont la fortune est importante. Les archives municipales de Lorient contiennent les mentions des baptêmes de quatre enfants Dodun : Claude est baptisé le 12 octobre 1770 (son grand-père maternel, Laurent Bourgeois, «Conseiller du Roy, Receveur des fouages extraordinaires de l'évêché de Vannes et trésorier de la marine», est parrain). Alexis est ondoyé le 24 juin 1773 ; c'est lui qui ira déclarer le décès de Jacques Cambry, devenu son beau-père, accompagné de Gabriel Terrasson, mari d'Alexandrine Dodun, née à Lorient en 1774. Julie, la dernière naît en 1776.

Cambry va servir de mentor à l'aîné, Claude, le «jeune homme de dix-sept ans» dont il nous parle dans l'avertissement de la relation de son voyage en Angleterre (intitulée De Londres et de ses environs dans l'édition d'Amsterdam en 1788 et Promenades d'automne en Angleterre dans l'édition de 1791). A la fin de cette plaquette, Cambry précise qu'il s'agit du «premier voyage» du jeune «K.....», qu'il «rend à [s]a mère, à [s]es maîtres, à [s]es études». Ils étaient partis de Paris le «17 du mois d'Août» et sont de retour «en cette ville le 17 du mois de Septembre», c'est-à-dire pendant les vacances d'été du jeune homme en 1787 (il fait allusion à «une tempête qui combla sous ses yeux le port de Douvres, en 1787»). Les derniers mots «Prépare-toi à d'autres voyages: Italiam, Italiam!» laissent supposer que le voyage en Suisse et en Italie est déjà prévu.

Les Dodun n'avaient pas encore l'hôtel particulier de la place Vendôme mais ils avaient certainement une résidence à Paris. Cambry évoque la vie parisienne qu'il menait avant le départ pour la Suisse :

Je quitte l'opéra, le tumulte du monde, des études qui m'attachoient, l'étourdissant accueil de beaux esprits, l'ignorance des gens qui prétendent au savoir, la futilité de ceux qui jouent l'ignorance et la légéreté, les séances académiques, le cabinet de Lesage et de Charles, ce tumulte enfin de Paris (VSI, t. I, p. 329).

Mais la famille Dodun séjournait également en Bretagne. Il semble probable que Cambry a séjourné avec eux à Lorient mais aussi à Brest où il a connu les peintres de la Marine Sartory et Hue:

[Hue] habitoit chez Sartory. Une petite académie s'y réunissoit tous les soirs ; des amateurs, de jolies femmes y dessinoient d'après la bosse, d'après nature : on y chantoit, il y règnoit une franche et folle gaité que j'ai toujours trouvée dans les atteliers des artistes (p. 242).

Or Hue est «autorisé à se rendre à Brest» le 26 avril 1788<sup>59</sup>. Il succède à Joseph Vernet qui n'a pu achever les vues du port de Brest. Il y séjourne jusqu'au mois d'août<sup>60</sup>. Cambry a donc pu le rencontrer avant son départ pour la Suisse et l'Italie (le 14 juillet, il est à Genève avec le jeune Claude Dodun). Ce voyage de l'été 1788 sera relaté dans Voyage pittoresque en Suisse et en Italie, qui ne sera édité qu'en l'an IX. Claude Dodun y est toujours désigné par la simple lettre K. Est-il revenu «en 1790-1791 une dizaine de mois à Genève, sans que l'on sache pourquoi il y était venu et ce qu'il y fit» comme l'affirme le Dictionnaire de biographie française de Prévost et Roman d'Amat sans donner de preuves ? Nous l'ignorons.

Nous ne savons pas à quelle date Cambry est devenu franc-maçon. Mais les hommes qui comptent le plus pour lui à Brest sont des maçons. Dans l'église de Notre-Dame du Folgoët, près de Lesneven, il remarque

sur-tout un autel sur lequel les attributs de la Franc-Maçonnerie, une règle, un marteau, une équerre, un plomb, un compas, une truelle, un ciseau, un niveau étoient gravés en trois compartimens entourés de brodures et de guirlandes, du travail le plus délicat (p. 180).

Il sera l'un des fondateurs du Temple des Commandeurs du Mont-Thabor (à sa mort, cette loge lui rendra hommage selon le rite maçonnique).

### IV. CAMBRY HOMME POLITIQUE

Le 30 mars 1789, Charles-Denis Dodun est averti de la tenue des états généraux par la communauté de ville de Lorient, le précepteur de ses enfants séjourne sans doute dans cette ville. En août 1791, Cambry devient premier assesseur du juge de paix de Lorient et assiste régulièrement aux audiences jusqu'au 24 décembre 1791. Lors de l'audience du 17 décembre, il remplace le juge de paix lui-même<sup>61</sup>.

Le 15 janvier 1792, «les citoyens de la section troisième séant au prétoire, rue Faouëdic» élisent Cambry procureur de la commune de Lorient en remplacement de Raoul démissionnaire, par 17 voix sur 29<sup>62</sup>.

Nous trouvons trace de son appartenance au Club des Amis de la Constitution, créé à Lorient le 1<sup>er</sup> septembre 1790. Lors de la séance du 21 juin 1792, il est élu président pour un mois conformément aux règlements du club (il préside les séances du 26 juin au 26 juillet<sup>63</sup>); à partir du 30, les séances sont présidées par Duquesnel l'aîné. Le 29

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Lettre de la cour à l'intendant. Peu après, Le 21 juin, le ministre de la Marine, Luzerne, écrit au comte d'Hector, intendant de la Marine, à son sujet : «J'approuve que vous vous soyez prêté au desir que vous a témoigné le Sr Hue de voir deux bâtiments tirer à deux canons vis-à-vis l'un de l'autre.» (Arch. Marine, Brest).

<sup>60</sup> Le 11 août, une lettre de l'intendant informe la cour de son départ.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Arch. dép. Morbihan, Lz 1492, enregistrement des actes conciliatoires, justice de paix du canton de Lorient.

 $<sup>^{62}</sup>$  Copie du registre des délibérations des assemblées primaires du 3 septembre 1791 au 9 germinal an VII (29 mars 1799), de la troisième section de Lorient.

<sup>63</sup> Arch. dép. Morbihan, L 2001, registre des délibérations de la Société des Amis de la Constitution, f° 194.

INTRODUCTION XXI

septembre, il parraine son «neveu» Etienne Cambry revenu de Saint-Domingue qui sollicite son entrée au club et le 27 octobre, il parraine Guillebeau et l'officier de marine Bouver.

Nous retrouvons dans ce club bien des noms cités dans le poème anonyme Les Jacobins de Lorient ou la Gigantojacobinomachie<sup>64</sup>, Arnous (p. 2 note 1), Mignot, Parmentier (p. 8 note 2), en compagnie de Cambry lui-même. Ce poème, daté du 2 septembre 1795, dénonce l'attitude de certains Lorientais pendant la Terreur. Cambry n'est pas épargné:

Un gros CAMBRY (1) faisant l'office De beau parleur en exercice Echafaudant nombre de mots: Galimathias pour les sots.

Note (1) Ce fameux Cambry, si on vouloit l'en croire, passeroit pour un des plus grands génies du siècle. Après avoir assuré sa fortune conjointement avec un camarade de son acabit par la dévastation des biens prétendus nationaux qu'ils ont achetés, vient d'entreprendre, selon son expression, la recherche de tous les restes précieux du vandalisme (qu'il a si bien prêché) dans les deux diocèses de Ouimper et de Saint Pol, qui composent aujourd'hui le Finistère. Ce Cambry, extraordinaire en tout, est par sa rotondité et son allure, digne d'être dessiné par quelque peintre qui eût besoin d'un modèle pour une caricature.

Il étoit procureur de la commune lors du massacre de Gérard, et comme tant d'autres, il s'est comporté comme un lâche dans cette occasion, Dusolchoy étoit maire alors et il avoit autant de peur que Cambry. Pendant qu'on tuoit Gérard, un municipal nommé Elary apothicaire, les deux coudes sur une table, et tenant sa mâchoire des deux mains, avoit peur de bouger, et disoit à ceux qui le stimuloient : Je veux mourir à mon poste.

L'auteur inconnu de ce poème poursuit de ses sarcasmes le «gros Cambry» :

Combien de gens ont applaudi Aux captieux discours de CAMBRY Gros charlatan, porte-lumière, Mais en bon sens, homme ordinaire, Malgré que son pompeux jargon Fut, comme il disoit, la Rrrraison (2)

(2) Il avoit toujours ce mot de raison à la bouche dont il traînoit l'r d'une manière ridicule.

Que peut-on penser de cette diatribe ? Si Cambry ne figure pas parmi les acquéreurs de biens nationaux dans le Morbihan, il a effectivement acheté dans le Finistère le presbytère de Lothéa en 1793 (le procès-verbal en est dressé le 8 avril) pour 1 400 livres «dont il payera douze pour cent dans la quinzaine de jours, à la caisse du district ou de l'extraordinaire et pour le surplus, le dit adjudicataire fera douze annuités égales, payables en douze ans, d'année en année et dans lesquelles sera comprise l'intérêt du capital à cinq pour cent sans retenue»<sup>65</sup>. Celui de Tréméven lui est adjugé 8 150 livres<sup>66</sup>.

<sup>64</sup> L'auteur en serait Jean-François Dussault, ingénieur de la Compagnie des Indes, devenu négociant et armateur (Dr du Bois Saint-Sévrin, «Un Lorientais du xvin siècle.», Association bretonne, 1924). Le poème a été réédité par Locpéran de Kerriver [René Kerviler], Imprimerie lorientaise, 1887, 82 p.

<sup>65</sup> Arch. dép. Finistère, 1 Q 349. L'adjudication a lieu le 3 messidor an III (21 juin 1795).

meurtre par la foule négociant Jean-Louis Gérard est raconté par Armand du Chatellier dans son Histoire de la Révolution en Bretagne<sup>67</sup>. Il parle des «conclusions du procureur de la commune» sans donner son nom mais il s'agit bien de Cambry. S'est-il comporté en lâche? Mangourit fait allusion au contraire à son courage dans une autre circonstance que nous n'avons pu éclaircir et parle de «ce sage qui, magistrat du Finistère, s'était seul élancé au-devant des glaives menacant la poitrine d'un citoyen imprudent»; il ajoute en note: «Pourquoi compromettre ainsi, lui dit-on? la force publique était auprès ; c'était son affaire. Il répondit : On l'eut tué ; il lui manquoit un bouclier; et ajouta-t-il, en riant : dans toute la ville, je n'en voyais pas de plus large. M. de Cambry avait une forte équarrure»<sup>68</sup>. Les allusions à sa «rotondité» et son «équarrure» n'ont rien d'étonnant : le seul portrait qu'on ait de lui<sup>69</sup>, considéré par contemporains comme très ressemblant, nous permet de comprendre l'épithète «le gros Cambry».



Portrait de Jacques Cambry.
Collection privée.

A cette époque, M<sup>me</sup> Dodun est à Paris. Elle accueille les réunions de députés brissotins et futurs girondins en petit comité à son hôtel particulier, au 5, place Vendôme<sup>70</sup>; son mari l'avait acheté au trésorier de la marine Baudart de Saint-Jame. Vergniaud y a son appartement. M<sup>me</sup> Roland y fait allusion dans ses *Mémoires*: «Des députés de l'Assemblée se rassemblaient souvent en petit comité, place Vendôme, dans une maison où logeait l'un d'eux et chez une femme honnête, opulente, qui pouvait, sans se gêner, leur prêter un appartement commode dont ils étaient libres de se servir, même

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Le presbytère est «une maison couverte en ardoises à deux longères et trois pignons, composé de deux appartemens au Rez-de-Chaussée» (Arch. dép. Finistère, 1 Q 346, p. 74).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> A. Duchatellier, t. II, p. 231 et suiv.

<sup>68</sup> Mangourit, «Eloge...», p. 28 et note 3.

<sup>69</sup> Le portrait au crayon, non signé, porte l'indication «très ressemblant ».

 $<sup>^{70}</sup>$  Chopin y mourra en 1849. Voir E. Lintilhac, *Vergniault. Le drame des Girondins*, Paris, Hachette, 1920, chap.  $\vec{V}$ , «Au fauteuil et *en petit comité*», p. 66 et suiv.

en son absence». Dans une lettre, elle donne le nom : «Vergniaud sera-t-il chez  $M^{me}$  Dodun ?  $^{71}$ »

En 1793, Cambry s'installe à Quimperlé. Lors du coup d'Etat montagnard des 31 mai, 1er et 2 juin, il s'associe aux protestations du district, de la municipalité et des 67 citoyens de la ville et des campagnes contre «les Pache, les Marat, les lâches assassins de septembre». Il approuve l'envoi d'un délégué au comité de résistance à Rennes. En juillet, Cambry est désigné, avec Bosc, pour se rendre dans les Côtes-du-Nord qui venaient de se rétracter, dans le but de les «engager à persister dans la résistance». Mais s'il parle avec admiration de Chappuis qui a hébergé des députés girondins en fuite dans le Finistère au cours de l'été 1793 (p. 338), Cambry ne semble pas jouer de rôle actif. Toutefois il intervient pour défendre deux des administrateurs girondins du Finistère mis en accusation, Samson-Marie Bienvenu, ancien maire de Quimperlé, et Vincent-Julien Descourbes; défense efficace puisqu'ils sont tous deux acquittés alors que vingt-six sont guillotinés le 22 mai 1794. Ses sympathies girondines s'expriment lorsqu'il évoque le sort de ces malheureux dans les prisons de Brest (p. 250).

Mais il faut bien dire que Cambry s'adapte à la nouvelle politique ; le 10 octobre, il s'affilie au comité de surveillance révolutionnaire régénéré à Quimperlé ; il y reste jusqu'au 21 décembre (1er nivôse an II), date à laquelle il est nommé administrateur du district à titre provisoire. En janvier 1794, il devient président du district de Quimperlé. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit taxé d'opportunisme par les historiens de la Révolution en Bretagne (en particulier du Chatellier). Une lettre adressée par Cambry le 12 ventôse an II (2 mars 1794) aux autorités du département montre toutefois son peu d'enthousiasme pour le poste ; il accumule les raisons (ou plutôt les prétextes) pour échapper à cet emploi :

Citoyens représentans.

Les délégués des représentans du peuple Bréard et Jean Bon St André me nommérent provisoirement président du District de Quimperlé.

Mon zèle me forca d'accepter momentanément cet emploi, en me réservant la faculté d'obter (sic), de reprendre ma place au Comité de Surveillance, privilége qu'a cette époque la loi venoit d'accorder a tout fonctionnaire public... deux mois se sont écoulés, je retourne a mon ancien poste, qui me fut conservé par la dernière assemblée des sections. Voici les raisons qui me déterminent

- 1°- presque paralisé depuis 5 ans, (du bras droit), je suis les deux tiers de l'année dans l'impossibilité de tenir, ou guider ma plume.
- 2°- l'incendie de l'habitation Cambry, près des Cayes St Louis à St Domingue, m'a ruiné, depuis plus de deux ans, je ne reçois rien de mon revenu mon neveu dans la même position, est à ma charge... j'ai des fermes nationales, dont je ne peux suivre les travaux.
- 3°- livré aux lettres depuis l'enfance, j'ai la faculté de saisir quelques rapports, mais je suis privé du talent si nécessaire, qui pèse les détails, observe les moindres circonstances ; je sais apeine faire une addition, quoi que j'aie été jadis assez bon mathématicien. je puis décrire les

<sup>71</sup> Lettres de Madame Roland, Paris, Imprimerie nationale, 1902, t. II, 1788-1793, lettre 490, p. 428. Claude Perroud, qui publie et annote la correspondance, renvoie aux Mémoires de Madame Roland, t. I, p. 242. Ils avaient paru sous le titre : Mémoires de Mrs Seraphie de Gange, ouvrage posthume de Mme R\* (Paris, E. Charles, an IX).

opérations du District comme je l'ai fait dans mes Comptes de Décades, mais je n'ai pas l'esprit qui les dirige ou qui les suit.

- $4^{\circ}$  j'ai mon voyage en Suisse, en Italie, a terminer, a faire imprimer; j'ai le travail de toute ma vie a donner au public, c'est ma fortune, je ne peux la négliger.
- 5° Soldat, officier, juge de paix, procureur de la Commune a L'Orient..... membre du Comité de Surveillance, président provisoire du district de Quimperlé, président des Clubs de ces deux villes, apotre ardent du Républicanisme, je n'ai pas fait tout ce que m'inspiroit mon zele, mais j'ai fait plus qu'un estropié ne devoit entreprendre.
- $6^{\circ}$  il faut que je me retire, ou que je manque a mes engagemens, ou qu'une affreuse misère hâte le dernier de mes jours.

Je reprends donc un poste moins fatigant, ou je peux encore être de quelqu'utilité ; jusqu'au moment, ou mes moyens me permettront de retourner a Paris, seule demeure des gens de lettres.

Je vous fais passer, Citoyens représentans, le discours que j'ai prononcé quand nous fimes la dédicace du temple de la raison et le compte de la décade dernière, que nous rendons au comité de sureté générale.

Salut et fraternité 72.

Pendant ce temps, les sympathies girondines de M<sup>me</sup> Dodun lui valent d'être l'objet, de la part du Comité de sûreté générale d'un ordre de transfert à Sainte-Pélagie, le 17 février 1794; arrêtée par le comité révolutionnaire de Falaise, elle est écrouée à la Conciergerie le 11 juin 1794. A la chute de Robespierre, M<sup>me</sup> Dodun recouvre la liberté (elle aura la présence d'esprit de demander le 9 fructidor an II (26 août 1794) au «Comité révolutionnaire de la Montagne de lui fournir un certificat de l'ordre reçu par eux de l'arrêter, avec copie des motifs»<sup>73</sup>.

Cambry, lui, oublie qu'il est «estropié», «presque paralisé» et accepte (ou même propose) dès le 13 août d'être «Commissaire pour les Sciences et Arts dans le département du Finistère». En septembre, il afferme la propriété du Lézardeau, près de Quimperlé, moyennant un loyer annuel de 1 800 livres, au citoyen Bisson qui l'a acquis comme bien national et commence sa tournée du Finistère.

Le 28 juin 1795, Cambry a été choisi par le district de Quimperlé pour participer aux travaux du directoire du Finistère. Il en profite pour présenter une pétition «tendante à obtenir réduction au rôle de la contribution foncière de la commune de Quimperlé pour l'an IV»; il obtient satisfaction et la contribution passe de 445 francs à 360 francs («la somme de quatre vingt cinq francs passera en valeur au percepteur»). De même, la contribution personnelle et somptuaire passe de 675 francs à 345 francs. L'arrêt est signé par Miorcec et ... Cambry<sup>74</sup>! Le 13 novembre, il devient secrétaire général de l'administration départementale.

Le 26 août 1796 (9 fructidor an IV), «le jury d'Instruction Publique fait part aux Citoyens administrateurs qu'il vient de nommer le Citoyen Cambry pour professer les

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Arch. Marine, Brest, manuscrits réunis par P. Levot, lettre de Cambry.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> E. Lintilhac, Vergniault. Le drame des Girondins, op. cit, p. 73.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Arch. dép. Finistère, 5 L 5, 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795).

belles-Lettres et l'histoire à l'école centrale et les invite à approuver cette nomination»<sup>75</sup>. A-t-il réellement enseigné ? Rien n'est moins sûr car quelques jours après sa nomination, le 2 septembre (16 fructidor an IV), il devient président du directoire du département :

D'après le choix fait par l'administration du C[itoy]en Cambry pour remplir les fonctions de son président en lieu et place du C[itoy]en Berthomme démissionnaire et en vertu de l'avis qui lui a été transmis et de l'invitation lui faite d'accepter, il s'est ce jour présenté en la salle du directoire et a déclaré se rendre à la dite invitation en conséquence il a été instalé en la dite qualité <sup>76</sup>.

Cette tâche semble peu compatible avec un enseignement régulier. Son nom n'apparaît d'ailleurs pas parmi ceux qui réclament leur traitement le 18 janvier 1797 (29 nivôse an V) : «Voilà près de cinq mois que nous sommes en exercice et il n'y a pas encore été question de nous délivrer aucun payement». La lettre est signée de Dubosq, professeur d'histoire naturelle, Valentin, professeur de dessin, Ollitrault, professeur de grammaire générale, Le Monze, professeur de mathématiques, Le Coz, professeur de langue ancienne et Huraut, bibliothécaire. Dans l'état des traitements, son nom n'est pas mentionné.

Les archives de l'école centrale font seulement référence à l'activité de Cambry en tant que membre du jury de l'instruction publique pour la formation de cette école (il y avait été désigné avant d'être choisi comme professeur). En tant que tel, il a signé la désignation de Valentin comme professeur de dessin et le 3 janvier 1797 (15 pluviôse an V), l'administration centrale décide de lui adresser un mandat de quarante-cinq livres pour frais de voyage en tant que membre du jury (le citoyen Rochon est dans le même cas). Il s'occupe également de la bibliothèque de l'école : Huraut signale que

quelques tems avant le dix-neuf germinal de l'an cinq (8 avril 1797), jour que furent changés de local les livres de la bibliothèque du ci-devant collège, les citoyens Cambry et Le Goazre, frappés de l'état où la pluie avoit réduit quantité de ces ouvrages en emportèrent quelques uns des plus maltraités. Le citoyen Cambry n'en a eu qu'un seul<sup>77</sup>.

Au cours de cette année-là, Cambry préside le directoire mais n'oublie pas la littérature ; il publie un conte de 14 pages à la manière de Voltaire *La mesure des Rois* (sans lieu) et fait éditer, chez Barazer, à Quimper, les *Fragmens du dernier voyage de la Pérouse*. Le catalogue de la Bibliothèque nationale classe ces *Fragmens* parmi les œuvres de Cambry, en ajoutant toutefois la mention «édit» mais l'attribution est loin de faire l'unanimité (plusieurs noms ont été avancés : le Père Receveur, Dupetit-Thouars, Watkin-Tench). J. Gury, qui a réédité l'ouvrage en 1990, l'attribue à Cambry ; son argumentation s'appuie sur sa vie, ses idées, ses œuvres<sup>78</sup>. A défaut de preuve péremptoire, voici quelques détails concrets supplémentaires qui nous poussent à partager son opinion. Tout

<sup>75</sup> Arch. dép. Finistère, 16 L 8, lettre signée par Roujoux. L'école centrale qui vient d'être créée occupe l'ancien collège des Jésuites, devenu en 1762 collège séculier. Le lycée de Quimper occupera ces mêmes bâtiments qui abritent aujourd'hui le collège La Tour-d'Auvergne.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Ibid., 5 L 5, f° 104.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Ibid., 16 L 10 et 11, école centrale du Finistère.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Revue Dix-huitième siècle, n° 22, 1990. Voir en particulier la page 201.

d'abord, l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France porte une dédicace de la main de Cambry «Cambry au citoyen Grégoire». Ensuite l'orthographe parfois conservatrice rappelle certaines habitudes de Cambry mais un imprimeur peut imposer sa propre orthographe. Notre opinion se fonde essentiellement sur les allusions à des lieux bien connus de Cambry; l'auteur des Fragmens évoque l'Italie, la Suisse, Nantes, Saint-Domingue: «On avait pris les oiseaux au filet, à la manière des Italiens dans leurs villégiatures.» (p. 5); «On nous servit dans des cocos une liqueur aussi piquante, aussi rafraîchissante que les vins blancs de Nantes, de la côte : c'est ce que nous nommons lianes à vin à Saint-Domingue.» (p. 15); les toits sont couverts d'essentes (p. 18), terme qui désigne les planchettes qui couvrent les habitations de Saint-Domingue; «Leurs maisons sont bien alignées, elles aboutissent à une place immense et ronde, au centre de laquelle est une fontaine en bois, semblable à celles de la Suisse» (p. 32); leurs sapotilles sont «mieux goûtées que celles de Saint-Domingue» (p. 33). Or, il est tout à fait dans les habitudes de Cambry de distiller dans ses ouvrages quelques souvenirs de ses voyages et de revenir sur des idées qui lui sont chères. L'auteur des Fragmens a les mêmes centres d'intérêt que Cambry (mais évidemment il n'est pas le seul en cette fin de siècle des Lumières) : il s'intéresse aux mines qui pourraient se trouver dans les montagnes, il décrit des morceaux de lave, «des écumes semblables à celles qui couvrent Radicofani, quelques unes en forme de câbles, comme sur le Vésuve» (p. 35); il s'extasie devant les plantes : «Nous en avons cueilli plus de huit cents espèces inconnues à nos botanistes. Quelle variété, quelle richesse !» (p. 36) et termine le récit par «un catalogue de Plantes que les Naturalistes verront peut-être avec plaisir» (p. 45) selon la classification de Linné comme le fait Cambry à la fin du Voyage dans le Finistère (Note XXI°). L'absence de manuscrit laisse malgré tout la porte ouverte à d'autres hypothèses.

Le 25 juillet 1797, il se marie à Paris avec Louise-Julie Bourgeois, divorcée et veuve Dodun<sup>79</sup>, la mère des enfants dont il a été le précepteur. Louise-Julie Bourgeois avait fourni un acte de notoriété en date du 5 thermidor (23 juillet). Un mois auparavant (le 6 messidor an V, le 24 juin), les futurs époux avaient établi un contrat de mariage chez le notaire Turrel<sup>80</sup>: «Il n'y aura pas de communauté de biens entre les futurs époux». Le mois suivant, Cambry donne sa démission de président de l'administration centrale du Finistère (il est remplacé par François Abgrall). Il habite dès lors à Paris.

Le 5 septembre 1798, Cambry est nommé administrateur du Prytanée français (ancien nom du lycée Louis le Grand) mais le dossier des administrateurs du Prytanée est collectif et ne comporte rien de particulier sur Cambry. Le 30 octobre, il devient administrateur suppléant du département de la Seine du 9 brumaire an VII au 19 germinal (30 octobre 1797 au 8 avril 1798). Les archives de Paris sont muettes sur ce point. Seul le panégyrique de Mangourit fait allusion à son action :

On le vit à la fois régénérer l'instruction nationale et réchauffer les asyles de la pitié;

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Arch. Paris, table de mariages et divorces à Paris de 1793 à 1802, 7 thermidor an V. Claude Dodun et Louise Julie Bourgeois avaient divorcé le 13 décembre 1793. Claude-Denis Dodun, l'ex-époux de Louise Bourgeois était mort le 25 septembre 1794 «à deux heures après midi en son domicile à Cachan, municipalité d'Arcueil, de mort violente». D'après le procès-verbal du citoyen Thors, officier de santé à Sceaux, la «mort violente» est due à une indigestion (Arch. dép. Val-de-Marne, 5 vendémiaire an III).

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Arch. nat., minutier central des notaires, étude XC, 545.

INTRODUCTION XXVII

rappeler les prêtres des arts ; rendre aux muses, la confiance ; aux hospices, le savoir et le désintéressement ; aux administrations, le tact, la vitesse et l'urbanité<sup>81</sup>.

Grâce à son riche mariage, Cambry peut enfin publier *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, par l'Imprimerie du Cercle Social<sup>82</sup>, à la fin de 1799 ou janvier 1800 sans doute, puisque la *Gazette nationale* lui consacre un premier article le 24 nivôse an VIII (14 janvier 1800). «Un voyage dans un département de la France, à quelques lieues du pays que nous habitons; un voyage dans le Finistère, voilà qui doit être d'un bien faible intérêt», l'auteur de l'article va montrer tout au contraire que l'ouvrage «écrit d'un style correct, sans métaphysique, sans néologisme» est digne d'intérêt.

[Cambry] suit dans son livre l'ordre de sa marche et donne d'abord la description géographique de la contrée qu'il visite; il rapporte l'origine des villes et des villages, et assaisonne son récit des anecdotes les plus intéressantes puisées dans l'histoire du pays. Il fait connaître le genre d'industrie, et la nature du commerce qu'on y fait; il observe les fortifications naturelles ou artificielles; il reconnaît les avantages des différents établissements militaires, industriels et commerciaux; il indique les abus à corriger et les améliorations à faire. Ses observations annoncent un administrateur éclairé; ses réflexions, un sage et ses vœux, un ami de l'humanité (p. 453).

Le journaliste présente quelques exemples des thèmes traités par Cambry : l'habitation des paysans, son indignation contre les nouveaux instituteurs, les rites de mariages. Le 2 pluviôse an VIII (22 janvier 1800), la *Gazette* publie la suite de l'article ; les exemples sont choisis uniquement dans les 80 premières pages du tome I (les superstitions, les cacous, l'île de Batz, les Sables blancs). La conclusion est nuancée :

Le citoyen paraît avoir eu pour but dans son voyage de reconnaître, comme administrateur les lieux qu'il observe comme philosophe, et qu'il décrit comme géographe. C'est pour cela, sans doute, qu'il entre souvent dans des détails qui peuvent être très bien placés dans un rapport d'administration, mais qui dans un voyage offert à la curiosité des lecteurs de tous les pays paraîtront peu intéressants à ceux qui ne connaissent ni les localités ni les personnes. Il eût été facile au citoyen Cambry d'éviter cet inconvénient en retirant du corps de l'ouvrage, pour le porter en notes, tout ce qui n'est pas d'un intérêt général, et doit cependant être rappelé pour cause d'utilité particulière.

Le Rapport sur les sépultures, présenté à l'administration centrale du département de la Seine (le 2 frimaire an VIII, 23 novembre 1799) reflète les idées philosophiques de Cambry et sa culture (il s'appuie sur de nombreux auteurs de l'antiquité pour préconiser l'incinération). «Le champ de repos doit être placé dans un lieu fort élevé, très aéré. Montmartre remplit ces deux conditions.» Le monument central est une pyramide avec quatre foyers aux angles pour l'incinération. «Dans l'intérieur de ce majestueux monument on déposeroit les cendres des grands hommes.»

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> «Eloge funèbre», p. 29.

<sup>82</sup> Le Cercle social était animé par Nicolas de Bonneville et l'abbé Fauchet. Pour Marc Régaldo, le Cercle social et la Confédération universelle des amis de la Liberté et de la Vérité, «sont bien une seule et même société» (*Un milieu intellectuel : la Décade philosophique (1794-1807)*, t. IV, p. 94). Il s'appuie sur l'article de Hatin sur la Bouche de Fer, organe du Cercle social, et sur Tourneux.

L'Essai sur la vie et les tableaux du Poussin est réédité et Ginguené y consacre un article dans la Décade philosophique du 7 août : «Cet essai parut pour la première fois en 1783. L'auteur y a fait peu de changemens ; mais il en est arrivé de remarquables dans l'opinion publique, relativement au peintre qui est l'objet de son écrit.» La notice est écrite, dit le critique, «avec simplicité et pureté»<sup>83</sup>.

Le 2 mars 1800, Cambry est nommé préfet de l'Oise (arrêté du 11 ventôse an VIII). L'article de L. Thiot sur l'activité de Cambry préfet est très éclairant, il indique les cotes des documents et transcrit plusieurs pièces consultées aux Archives (lettre du 16 ventôse annonçant à l'administration centrale du département sa nomination, texte de la commission de Cambry, procès-verbal d'installation, etc.). Le 16 germinal an VIII (6 avril 1800), Cambry adresse une circulaire aux préfets des autres départements, leur annonçant qu'il fait préparer des salles d'exposition de toutes les particularités du département de l'Oise (tapisseries, dentelles, produits de l'histoire naturelle, médailles, vases, dessins de ruines, etc.), qu'il les invite «à faire les mêmes recherches, à fonder le même établissement» et à lui transmettre les résultats de leurs recherches:

Trente ans d'étude de l'antiquité, de l'histoire de tous les peuples ; la vue de tous les cabinets connus, de longs voyages et quelque habitude d'écrire, me mettent à même de diriger notre travail qui, sous l'Inspection du Gouvernement, enrichi des gravures des plus grands maîtres, traité par l'intelligence et les presses de Didot, serait le plus beau monument que les Préfets pourraient offrir à la France revivifiée<sup>84</sup>.

Lorsque le ministre de l'Intérieur reçoit un exemplaire imprimé de la circulaire, il avertit Cambry qu'il doit à l'avenir respecter la voie hiérarchique. Cambry adresse sa réponse au secrétaire général du ministère de l'Intérieur, son ami Félix Desportes :

Le Ministre m'a prié de ne plus faire passer de circulaire à mes collègues. Il a raison, l'exemple pouvant être dangereux. J'ai fait comme ce bon maréchal de Brissac qui courut sus à l'ennemi sans ordre de son général, et le battit. Il dit pour toute excuse «On m'avait dit : toutes les fois que tu verras l'ennemi de ton maître, courre sus » 85.

Une quinzaine de préfets lui répondent86.

Le «Commissaire pour les Sciences et Arts dans le département du Finistère» est devenu un préfet particulièrement actif pour défendre les arts et les lettres du département de l'Oise, mais ses préoccupations ne se bornent pas là. Sensible à la misère, il met en place des soupes économiques, dites à la Rumford, et fournit des rations aux détenus de la prison de Beauvais pendant le troisième trimestre de l'an X. D'après le maire de Beauvais, Cambry n'aurait guère mis d'empressement, par contre, à faire publier la loi du Concordat, devenu loi d'Etat le 28 germinal an X. En fait, il aurait été «appelé à d'autres fonctions le 23 germinal an X»87. A-t-il été limogé ou a-t-il renoncé à ses fonctions en

<sup>83</sup> Décade philosophique (20 thermidor an VII, p. 284).

 $<sup>^{84}</sup>$  L. Thiot, «Le citoyen Cambry, premier préfet du département de l'Oise », p. 578.

<sup>85</sup> Cité par L. Thiot, loc. cit., p. 579, qui donne la cote du document : Arch. nat., F1b II, Oise II.

<sup>86</sup> Réponses conservées aux Archives départementales de l'Oise (Série M4, administration générale).

<sup>87</sup> Arch. nat., inventaire F/1B1/157.

INTRODUCTION XXIX

raison de relations tendues avec le sous-préfet de Compiègne et le maire de Beauvais ? Quelques mois plus tard, lorsque Lucien Bonaparte est remplacé au ministère de l'Intérieur par Chaptal, Cambry n'écrit-il pas : «Vous partez et le dénonciateur reste impuni...» 88. Quand son successeur se présente à la préfecture le 26 floréal (16 mai), «Cambry, chargé de son installation, lui avait représenté qu'il était forcé de partir de Beauvais dans la nuit, et qu'il désirait en conséquence, lui remettre sur-le-champ les pouvoirs, le citoyen Belderbusch prêta aussitôt le serment prescrit par la loi» 89.

Pendant son mandat, il avait fait paraître son Voyage pittoresque en Suisse et en Italie (à Paris, chez Jansen, an IX). Libéré de ses fonctions, il met d'abord au point sa Description du Département de l'Oise (qui paraît en l'an XI), puis se consacre entièrement à la matière celtique.

«Un procès que le défaut de formes fit perdre à des personnes qui me sont chères, me conduisit deux fois en Bretagne dans l'an XII. Je ne connoissois le monument de Carnac que par les descriptions des antiquaires ; le silence des historiens et l'indifférence générale m'avoient empêché d'en sentir toute l'importance» dit Cambry dans la préface de son ouvrage *Monumens celtique*. Il reconnaît ne pas en être le découvreur («MM. de Caylus, La Sauvagère, Latour-d'Auvergne, le général Pomereuil, l'amiral Thévenard, ont parlé de cette étrange colonnade de granit» poi mais Carnac naît à la littérature grâce à lui (il évoquait déjà Carnac, pourtant en Morbihan, dans son *Voyage dans le Finistère*).

Cambry avait écrit au ministre de l'Intérieur pour «demander l'aveu du gouvernement pour établir une nouvelle société littéraire sous le titre d'Académie celtique». Le 19 janvier 1805, il lui est répondu :

Il n'est pas dans l'usage d'accorder aux sociétés de Sciences et Belles Lettres des titres écrits qui deviendront pour elles des espèces de privilèges. Mais le gouvernement voit toujours avec bienveillance et intérêt celles qui s'occupent uniquement de littérature et de Sciences, il n'en résulte en effet pour l'état que des avantages.

L'Académie celtique dès qu'elle sera établie se trouvera comme toutes les autres sociétés littéraires sous la surveillance du gouvernement ; mais d'après la liste des hommes qui doivent la composer et le but qu'elle se propose dans les travaux, elle ne peut offrir à l'autorité que des motifs de confiance et d'espoir<sup>91</sup>.

L'Académie celtique, fondée par Cambry, Eloi Johanneau et Mangourit, tient sa première séance le 22 février 1805 (3 ventôse an XIII); Cambry en devient président; la mission et les statuts de l'Académie sont définis. Le 12 mars (21 ventôse an XIII), le ministre de la Police générale autorise la parution d'un journal relatif aux antiquités celtiques. Le 30 mars (9 germinal), Cambry prononce le discours d'ouverture de l'Académie (il sera publié dans le premier tome des *Mémoires de l'Académie celtique* en 1807).

<sup>88</sup> Cité par L. Thiot, loc. cit., p. 607 (Arch. nat., F1b II, Oise II).

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> L. Thiot, loc. cit., p. 607.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Monumens celtiques, p. 1.

<sup>91</sup> Lettre du ministre de l'Intérieur à M. de Cambry, 29 nivôse an III.

L'Académie se réunit en principe tous les dix jours. Les procès-verbaux de séances font référence de temps à autre à Cambry<sup>92</sup>. Le 29 avril (9 floréal), il fait don à l'Académie d'un volume in-8° avec sept planches : *Tableaux polyglottes pour la composition et la compréhension des cérémonies religieuses celtes*. En est-il l'auteur ? Ce titre n'est pas attribué à Cambry dans le catalogue de la Bibliothèque nationale. Au cours de l'été, Cambry participe à la commission qui doit élaborer le questionnaire «sur les recherches de l'Académie»<sup>93</sup>. Le 11 octobre (19 vendémiaire an XIV), il adresse à l'Académie une lettre sur les antiquités bretonnes et sur la Normandie. Il publie divers ouvrages en relation avec ses recherches celtiques :

- Monumens celtiques ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d'une notice sur les Celtes et sur les Druides, et suivies d'étymologies celtiques (Le Vocabulaire étymologique, les Etymologies celtiques, les Réflexions sur la langue celtique sont d'Eloi Johanneau). Mangourit en donne des extraits dans les numéros des 20 et 30 thermidor an XIII (8 et 18 août 1805) de la Décade philosophique<sup>94</sup> et signale que Cambry s'appuie sur «195 auteurs de tous les âges» dans cet ouvrage érudit.
- Manuel interprète de correspondance ; il en fait don à l'Académie le 27 août 1805 (9 fructidor an XIII) ; plusieurs membres de l'Académie commenteront le manuel (Eloi Johanneau entre autres).
- Notice sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois (l'Académie en reçoit un exemplaire imprimé le 9 août 1806).

En mai 1806, Cambry donne sa démission de président conformément aux statuts; certains auraient voulu le maintenir en place à vie mais il se manifeste une certaine opposition à son égard. Cambry continue à participer aux séances. Le 19 juillet, il fait part d'une lettre reçue de Saint-Pétersbourg sur la langue et les monuments celtiques comparés à ceux de Russie. Le 29 août, M. Fortia fait lecture d'une lettre de Cambry écrite de Clermont-Ferrand. Or, la Bibliothèque nationale compte deux lettres attribuées à Jacques Cambry, écrites de Clermont-Ferrand. Mais ni l'écriture ni la situation ne correspondent à Jacques Cambry<sup>95</sup>. S'agirait-il d'un parent ? Le 29 décembre, l'Académie prend officiellement le titre d'Académie celtique. Le 19 juin 1807, Cambry lit une notice sur un usage celtique qu'il a remarqué lors de son dernier voyage en Bourgogne (cérémonie appelée «donner les mains»).

 $<sup>^{92}</sup>$  Les archives de l'Académie ont été déposées aux Archives nationales; voici les cotes des principaux documents:

<sup>36</sup> AS 3 : registre des procès-verbaux des séances du 22 février 1805 au 11 août 1813, date à laquelle l'Académie deviendra «Société des Antiquaires de France».

<sup>36</sup> AS 51 : demande d'admission sur titres de membres résidant ou d'associé correspondant.

<sup>36</sup> AS 56: rapports sur les candidatures. 36 AS 78: manuscrits en communication.

 $<sup>^{93}</sup>$  Voir Mona Ozouf, «L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique», *Annales E.S.C.*, 1981,  $n^{\circ}$ 2, p. 210-230.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Décade philosophique, 20 et 30 thermidor an XIII, p. 263-274 et 328-339.

<sup>95</sup> Bibl. nat. France, nouv. acq. fr., 4814, lettres du 30 mai et 8 août 1782.

INTRODUCTION XXXI

Cambry est nommé président de l'assemblée électorale du Morbihan mais le 30 décembre, il meurt à Paris, à son domicile, rue Neuve-des-Mathurins, «n°32, Division de la place Vendôme» (premier arrondissement). Le décès est déclaré par «Alexis Dodun de Neuvry, propriétaire, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Bièvres, département de Seine-et-Oise, beau-fils du défunt, et par Gabriel-Louis Terrasson, propriétaire, âgé de quarante-cinq ans, rue Caumartin, n° 33, aussi beau-fils du défunt». Le décès à Paris ne fait aucun doute ; certes, l'état civil de Paris a été détruit pendant la Commune et a été reconstitué à partir de 1872 mais la pièce admise par la commission de reconstitution est un extrait des actes de décès, établi le 21 juillet 1812 et déposé chez le notaire Trousselle<sup>96</sup>.

Le 9 janvier 1808, la lettre de M<sup>me</sup> Cambry annonçant la mort inattendue de son mari est lue en séance de l'Académie. Le 19 janvier, Mangourit prononce son éloge funèbre (c'est lui qui prononcera également son éloge lors de la cérémonie funèbre de rite maçonnique le 27 février 1809 à la loge des Commandeurs du Mont-Thabor). Le 9 février, l'Académie celtique, dans la lettre de condoléances adressée à M<sup>me</sup> Cambry, demande un portrait de lui et la collection des œuvres qu'il a publiées<sup>97</sup>. Nous ne savons pas si la demande a été exaucée.

Une déclaration de la succession<sup>98</sup> de Jacques Cambry est établie le 15 juin par le fondé de pouvoir de Louise-Julie Bourgeois, Laperche, qui a déclaré

qu'après le décès dudit sieur Cambry, il n'a pu être fait d'inventaire et qu'il dépend de sa succession une valeur mobiliaire portée en l'état cy joint montant à la somme de 6239 F.

Plus la moitié du revenu entre le bien de son époux en vertu de la communauté stipulée par contrat de mariage lequel revenu consistant aux objets suivants :

arrérages de rente sur l'état 8409.

revenu de biens situés à Lorient 3549.27.

Louise-Julie Bourgeois était légataire de son mari car le 6 mars 1800, les époux Cambry s'étaient fait une «donation entre vifs mutuelle réciproque et irrévocable» chez Me Laudigeois nous ignorons qui a pu hériter d'elle ; la date et le lieu de son décès nous sont inconnus (l'état civil reconstitué de Paris fait état du décès d'une Louise-Julie Bourgeois en 1832, mais il ne semble pas pouvoir s'agir de la veuve de Cambry). Les manuscrits des œuvres publiées mais aussi des œuvres inachevées, une histoire de l'imagination, par exemple, ou une histoire du peuple celtique ont-ils disparu à jamais ?

Ses restes auraient été recueillis par Alexis Dodun dans son parc de Bièvres. Mangourit décrit à ce sujet

Le saule attristé et les arbres verdoyans, emblèmes d'une vie éternelle ; les rosiers, les lilas et les arbustes dont tu chéris les parfums, rassemblés dans un triangle défensif, couvrent le silentieux sanctuaire où tes manes reposent.

<sup>96</sup> Arch. nat., minutier central des notaires, étude XXII, 489 (Trousselle), carton 33.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> *Ibid*., 36 AS 3, Académie celtique.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Arch. dép. Paris, DQ7 1939.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Arch. nat., minutier central des notaires, étude CII, 611.

Entre 1909 et 1914, L. Durocher, L. Thiot ont effectué des recherches pour découvrir la sépulture de Cambry, mais en vain<sup>100</sup>.

Cambry n'est pas complètement oublié. Pour rendre hommage au premier préfet du département de l'Oise, le conseil municipal de Beauvais, sur le rapport de M. Hucher, donne le nom de «rue Cambry» à l'une des rues aboutissant à la préfecture, en 1882. En 1907, le centenaire de son décès est célébré à Monfort-l'Amaury, en Seine-et-Oise (le comté de Monfort appartenait aux ducs de Bretagne). En 1921, sa ville natale Lorient donne son nom à la partie de la rue des Remparts qui relie la place Jules-Ferry à la place Ploemeur pour se prolonger jusqu'au parc d'artillerie (rue perpendiculaire au quai des Indes)<sup>101</sup>. En 1963, Brest à son tour a sa Rue Cambry<sup>102</sup>, et l'année suivante, Quimper donne son nom à une rue perpendiculaire à la route de Pont-l'Abbé. Quelques uns de ses ouvrages ont été réédités depuis sa mort : Le Catalogue des objets échappés au vandalisme, la Description du département de l'Oise, les Fragmens du dernier voyage de la Pérouse, et, bien sûr, son Voyage dans le Finistère.

<sup>100</sup> L. Durocher, «Le triangle funéraire de Cambry», Le Fureteur breton, avril-mai 1914, p. 129-132.

<sup>101</sup> Arch. mun. Lorient, registre des délibérations du conseil municipal, 1et février 1921.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Arch. mun. Brest, registre des délibérations du conseil municipal, 25 octobre 1963.

XXXIII INTRODUCTION

# LE VOYAGE DANS LE FINISTERE

#### I. CIRCONSTANCES

Le 26 thermidor an II (13 août 1794), la commission administrative du département du Finistère charge Cambry, qui est alors président du district de Quimperlé,

de parcourir les neuf districts du ressort, pour faire, dans les différents dépôts dont il est cas, la recherche de tous les objets précieux qui peuvent intéresser les progrès des connaissances humaines, tels que : statues, tableaux, collections de minéraux, de coquillages, de livres, de manuscrits, de plantes rares et étrangères, d'instruments de physique et de mathématiques. [...] Le Citoyen Cambry fournira un mémoire de ses dépenses, dont il sera remboursé sur une ordonnance du département.

Il est possible que l'idée de cette tournée vienne de lui, l'arrêté ne précisant pas l'identité de ce «membre [qui] appelle l'attention de l'administration sur la situation des différents dépôts des objets provenant des domaines nationaux». Le 12 germinal an III (1er avril 1795), Cambry rend compte de «l'état de chacun des districts, relativement aux lettres et aux arts» et l'administration du département «arrête de faire imprimer les dits compte au nombre de 500 exemplaires» 103. Le Catalogue des objets échappés au vandalisme est imprimé en juillet et août 1795 à Quimper, chez Derrien<sup>104</sup>. Ce terme de vandalisme est un néologisme attribué à l'abbé Grégoire dont le Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme date du 14 fructidor an II (31 août 1794).

Dès le 27 septembre 1794, Cambry avait demandé à étendre l'objet de sa mission «iusqu'à ce qui peut intéresser l'agriculture, les établissements publics, les grandes routes, les fontaines, etc. et sur l'administration en général». Il y est autorisé et les districts informés sont invités à l'aider dans sa double mission. Le 1er avril 1795, l'administration qui décide de faire imprimer le Catalogue, «croit devoir, en même temps, informer le comité de la représentation que le citoyen Cambry lui a faite, d'états et de renseignements sur toutes les parties de l'administration publique, au moyen desquels il lui a déclaré être à même de fournir un état complet du Finistère» 105. Cambry rédige rapidement à Kerjégu dans la propriété de son ami Mauduit l'essentiel de l'ouvrage d'abord intitulé Etat actuel du Finistère; dès juillet 1795, l'ouvrage est bien avancé puisque Cambry précise dans la préface du Catalogue:

J'ai déclaré aux administrateurs du Département, au Comité d'instruction publique, que je pouvais donner un état complet du Finistère dont j'ai parcouru les rivages pittoresques, dont j'ai

<sup>103</sup> Extrait des registres de l'administration du département (12 germinal an III) qui rappelle l'arrêté de la commission administrative du 26 thermidor. Cet extrait a été publié en annexe du Catalogue des objets échappés au vandalisme, réédité par Trévédy en 1889, p. 262 et suiv.

 $<sup>^{104}</sup>$  Le 27 juillet, Cambry se rend à Quimper pour «donner à l'imprimeur des éclaircissements qui lui étaient nécessaires pour achever l'impression du recueil des monuments du Finistère» ; les frais du déplacement qui dure quatre jours s'élèvent à 1 175 livres soldés par le département (D. Bernard, «Le bicentenaire ... » 1950, p. 61).

<sup>105</sup> Arrêté du 12 germinal an III (1er mars 1795), CAT, p. 267.

tâché de connaître les meurs ; cet ouvrage serait terminé si les ennemis de toute espèce qui nous entourent m'avaient permis un instant de repos.

Quimperlé est le seul district pour lequel il évoque des événements de l'été et de l'automne 1795 : la vente de plusieurs maisons appartenant à l'hôpital de Quimperlé qui eut lieu le 5 juillet 1795, le débarquement des chouans en juillet, l'intervention du général Meunier, l'assassinat de Gourlaouen le 3 septembre à Kerrien, celui de Bernard le 18 octobre 1795.

Le 2 fructidor an IV (19 août 1796), «le citoyen Cambry membre du jury d'instruction publique pour l'Ecole centrale» propose au directoire de nommer des commissaires pour entendre la lecture de son *Etat actuel du Finistère*. Roujoux, Le Bastard et Le Gall-Lalande sont chargés de l'examiner<sup>106</sup>. Le 30 fructidor, après les considérations sur le rapport des commissaires<sup>107</sup>,

l'administration départementale déclare qu'elle a jugé digne de l'impression l'ouvrage intitulé l'Etat actuel du Finistère, vote des remercimens à son autheur et dans l'impuissance de fournir elle-même des fonds pour le faire imprimer, invite tous ses administrés à souscrire et leur en donne l'exemple en souscrivant pour cent exemplaires, au nom des cantons de son ressort et en y ajoutant la souscription spontanée et individuelle de ses membres [...] arrête aussi qu'expédition du présent arrêté sera adressée au Ministre de l'Intérieur avec invitation de seconder des moyens qui sont à sa disposition l'auteur de l'ouvrage utile non seulement au Finistère mais au reste de la République.

Le rapport des commissaires, suivi de l'extrait des séances du 30 fructidor an IV (16 septembre 1796) dont nous venons de donner la conclusion, est imprimé chez Derrien à Quimper, avec un appel à souscription. D. Bernard, qui le recense dans sa brochure, précise qu'il s'agit de l'ébauche du *Voyage dans le Finistère* : «Le prix de souscription était fixé à 6 livres en numéraire»<sup>108</sup>. Il était spécifié : «S'il ne se présente pas un nombre suffisant de souscripteurs, on renverra les fonds». La souscription n'eut sans doute pas le succès espéré et Cambry devra attendre d'être marié à la riche Louise Bourgeois pour le publier sous le titre *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*.

En adoptant ce titre, Cambry affirme d'emblée que son périple est plus que la tournée d'un commissaire de la République en mission officielle. Les distances n'ont rien à voir à l'affaire : en quittant Quimperlé, même s'il emprunte surtout les grands chemins, il part vers l'inconnu, parfois l'étrange, et son récit s'inscrit dans la lignée des relations de voyage. Peu de ces récits concernaient jusque là la Bretagne ; comme le fait remarquer Bourde de la Rogerie, «la Bretagne fut plus rarement visitée et décrite que la plupart des autres provinces françaises. [...] Les voyageurs qui rédigeaient leur journal connaissaient tout au plus le *Mémoire sur la généralité de Bretagne* de Nointel ou la *Description de la France* de Piganiol de La Force<sup>109</sup>». Cambry semble ignorer leur existence et affirme

<sup>106</sup> Arch. dép. Finistère, 5 L 5, f° 60.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> *Ibid*., 5 L 5, f° 151.

<sup>108</sup> D. Bernard, Matériaux pour la bibliographie de l'histoire de la Révolution dans le département du Finistère, Quimper, Jaouen, 1928.

<sup>109 «</sup>Les voyageurs en Bretagne. Le voyage de Mignot de Montigny, de l'Académie des Sciences, en Bretagne, 1752», MSHAB, t. 1/2, 1925, p. 225 et 227).

même : «personne, je crois, n'y voyagea pour l'étudier ou par curiosité» (p. 36). Il semble ignorer tout autant les relations de voyage fort récentes d'Arthur Young¹¹¹0 et celle de Joseph Lavallée, qui visita la Bretagne en 1793 et 1794. Ces deux voyageurs consacrent, il est vrai, trop peu de pages à la pointe de la Bretagne, devenue le Finistère, pour qu'ils puissent être une véritable source pour Cambry¹¹¹¹. Le sous-titre choisi par l'auteur, état de ce département en 1794 et 1795, prouve le désir d'une collecte de renseignements précis. Il accumule des renseignements de tous ordres et son ouvrage apparaît comme une vaste compilation de notices historiques, de mémoires, d'informations recueillies sur le terrain concernant l'agriculture, l'élevage, la pêche, la marine, le commerce, avec l'état des routes et des ports, l'artisanat, les mines, les établissements publics, etc. Les informations lui sont transmises par des officiers municipaux, des ingénieurs, des érudits. Il est parfois difficile de faire le départ entre les développements que Cambry insère dans son ouvrage (parfois sans guillemets et sans indication de sources) et les fruits d'une enquête personnelle. Nous tenterons de voir si l'état qu'il dresse du Finistère en 1794 et 1795 a valeur de document.

Cette enquête est aussi une étude sur la vie quotidienne (habitat, nourriture, costumes, coutumes, etc.), la langue et la culture des Finistériens ; cette collecte intéresse à plus d'un titre les ethnographes.

L'abondance des renseignements économiques et ethnographiques ne doit pas faire oublier l'intérêt de Cambry pour les sites eux-mêmes et son ouvrage est, somme toute, un guide touristique avant la lettre.

## II. UNE RELATION DE VOYAGE

#### Itinéraire et calendrier

Dans deux articles<sup>112</sup> qui, sur certains points, sont fort sérieux, D. Bernard s'est interrogé sur l'itinéraire suivi par Cambry, mais à plusieurs reprises, il émet simplement des hypothèses («il dut», «semble-t-il») ou affirme sans donner de preuves. «Commissaire pour les Sciences et Arts dans le Département du Finistère», Cambry fournira à son administration, le 17 germinal an III (6 avril 1795), le mémoire de ses dépenses que D. Bernard a pu consulter aux Archives départementales du Finistère et qu'il a publié<sup>113</sup>. Ce document précise l'itinéraire suivi par Cambry et le temps passé dans chaque district. Mais pouvons-nous lui faire une entière confiance ?

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> A. Young, Voyages en France en 1787, 1788, 1789, 1790, Paris, 1793, 3 vol.

<sup>111</sup> J. Lavallée, par exemple, ne consacre qu'une vingtaine de pages au département du Finistère (Voyages dans les départements de la France, Brion, 1792-1794). Sur les autres voyageurs en Bretagne, voir l'article de J. Gury, «A la découverte de la Bretagne dans la seconde moitié du XVIII es siècle», Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, t. I, p. 391-398.

<sup>112</sup> D. Bernard, «Le bicentenaire ... », 1949, p. 447-453 et 1950, p. 60-66.

<sup>113</sup> ID., «Le voyage de Cambry dans le Finistère en 1794-95. Compte de l'état de ses dépenses», BSAF, t. LXXXV, 1959, p. 86-88. Malheureusement ce mémoire, dont D. Bernard ne donne pas la cote précise (fonds 100 J des archives du château de Kernuz) est actuellement introuvable.

Nous allons mettre en parallèle les indications fournies par Cambry dans le mémoire de ses dépenses, dans le *Catalogue des objets échappés au vandalisme* (en abrégé *CAT*), dans le *Voyage dans le Finistère* (en abrégé *VF*) et les documents officiels qui peuvent avoir valeur de preuves (rapports fournis à chaque district par Cambry, délibérations des conseils municipaux, copies de lettres que les officiers municipaux lui ont adressées ou que Cambry adresse aux administrateurs du département).

- D. Bernard pensait qu'il avait «quitté Quimperlé entre le 20 et le 25 septembre, se rendant directement à Morlaix, en passant par Bannalec, Scaër, Gourin et Carhaix»<sup>114</sup>. Le mémoire de ses dépenses, certaines lettres, le plan choisi pour traiter les districts visités nous inclinent à proposer un calendrier et un itinéraire un peu différents :
- du 11 au 15 septembre : il séjourne à Scaër. «Le 25 fructidor, le dit Cambry a commencé sa tournée ; il est parti de Quimperlé le dit jour et s'est rendu à Scaër où il a passé quatre jours et a dépensé pour frais de voyage, aller et retour compris, trente livres, dix sols.»
- 22 septembre : il paie «pour réparation de voiture quarante-cinq livres» ; ce moyen de transport le conduit à emprunter les routes carrossables ; les grands travaux du duc d'Aiguillon ont bien amélioré les grandes routes, en faisant revivre en particulier les voies romaines au moyen de la corvée, mais les chemins de traverse restent très difficiles, pour ne pas dire impraticables, en automne et hiver ; or, c'est en automne que Cambry commence sa tournée, il préfère donc prendre la grande route de 54 pieds, l'ancienne route royale, celle des relais de poste.
  - 24 septembre : il dépense 14 livres à Rosporden.
- 25 septembre : à Châteaulin, il constate que «le travail des Commissaires nommés pour faire le catalogue de la bibliothèque [est] commencé» (*CAT*, p. 243) ; il fait huit lieues pour se rendre à Landerneau où il reste le 26 septembre.
- 27 septembre : il fait enregistrer, par le district de Morlaix, la commission dont il est chargé<sup>115</sup> ; il se rend à Saint-Pol, Pempoul, port de Saint-Pol, d'où il embarque vraisemblablement pour l'île de Batz, visite Roscoff dans les derniers jours de septembre, puisque le 2 octobre, les Roscovites lui écrivent une lettre commençant par ces mots : «Nous t'adressons conformément à ton désir que tu nous exprimas, l'autre jour, quand nous eûmes la satisfaction de te posséder dans notre commune»<sup>116</sup>. Il revient à Pempoul, se rend à Santec en suivant la côte ; il repasse donc par Roscoff et précise : «Nous nous rendîmes par terre à Roscoff» (p. 83), pour bien faire la différence avec sa première visite. Il prend la route de Tréguier pour Lanmeur, Saint-Jean-du-Doigt et peut-être Plougasnou.
- 2 octobre : Cambry est, selon ses propres dires, à nouveau à Morlaix ; il remet ce jour-là un document au directoire du district, qui comporte cette phrase : «Je me suis transporté ce matin chez le citoyen Cornic.» (CAT, 199).

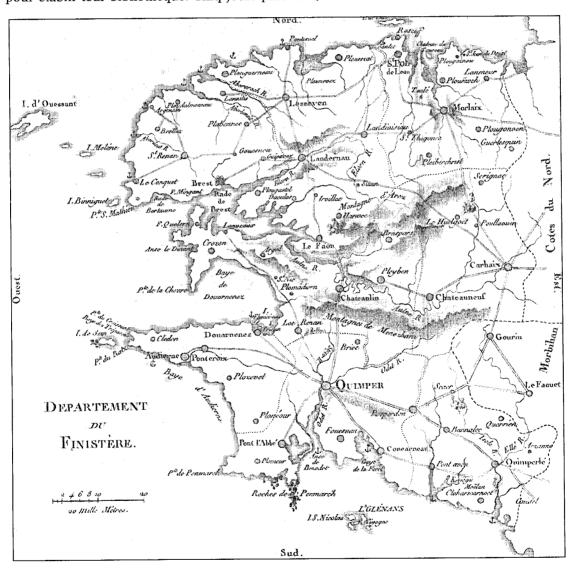
<sup>114</sup> D. Bernard, «Le bicentenaire... », 1949, p. 451.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> CAT, p. 161.

<sup>116</sup> Arch. mun. Roscoff, D2 IV, lettre du 11 vendémiaire an III.

12 octobre : il adresse de Morlaix une lettre aux administrateurs du département finissant par ces mots : «Vous voyez que de nouvelles découvertes ont suspendu mon voyage, je pars décidément demain pour Carhaix» <sup>117</sup>.

13 octobre : à son arrivée à Carhaix, il invite les administrateurs à choisir un local pour établir leur bibliothèque. Cinq jours plus tard, c'est chose faite.



<sup>117</sup> Arch. Marine, Brest, dossier Cambry, manuscrits réunis par P. Levot, lettre du 21 vendémiaire.

18 octobre : il se rend à La Feuillée où il passe la nuit dans l'unique chambre de l'auberge ; c'est la seule date précise donnée dans l'ouvrage («le 27 vindémiaire, je me rendis à la Feuillée», p. 133).

19 octobre : Il se rend au mont Saint-Michel (de Brasparts). Il arrive à Châteauneuf-du-Faou, «un jour de foire». Une des sept grandes foires avait eu lieu le 15 octobre<sup>118</sup>. S'y est-il rendu avant d'aller à La Feuillée ? En fait, Cambry confond souvent les termes de «foire» et de «marché» et a pu se rendre à Châteauneuf soit le mercredi 22 octobre ou le mercredi 29 puisque le marché avait lieu chaque mercredi<sup>119</sup>. Il revient à Carhaix en passant par Landeleau, puis se rend à Poullaouen. «Le citoyen Schreiber, inspecteur des mines était à Poullaouen pendant le séjour que j'y fis», dit-il (p. 152), ce qui est exact ; nous trouvons en effet dans le journal de la Caisse des mines un remboursement effectué la seconde quinzaine de brumaire, 3° année républicaine (donc début novembre) à la citoyenne Balosse, 348 livres pour la «nourriture des C[itoye]<sup>ns</sup> Schraiber et Brouchin» et «115 livres 10 pour réception des étrangers»<sup>120</sup>. Il est reçu à Huelgoat par un inspecteur des mines.

5 novembre : il est encore à Carhaix<sup>121</sup>.

Pour se rendre à Lesneven, il pouvait passer par Landerneau, il préfère la route du nord, qu'il appelle «le beau chemin» ; il repasse donc par Morlaix et Saint-Pol. «Je quittai le district de Carhaix, et par le chemin que j'avois eu le malheur de faire une première fois. Je revins à Morlaix.» (p. 156). Il s'arrête à nouveau à Saint-Pol ; il l'indique également dans son *Catalogue* :

A mon *second* voyage à Léon, j'ai vu deux bibliothèques qui n'ont pas été réunies à celle du district. [...] J'observe à l'administration que privée des bibliothèques de l'évêque, des chanoines et des émigrés, la commune de Paul-Léon n'a pas un livre à sa disposition.

Elle sollicite une encyclopédie qu'on ne peut lui refuser (CAT, p. 194).

Or, nous trouvons justement, dans les archives communales de Saint-Pol, copie d'une lettre adressée à Cambry par les officiers municipaux pour appuyer leur demande d'une encyclopédie, datée du 8 novembre<sup>122</sup>. Il y a fort à parier que cette lettre leur a été suggérée par Cambry lui-même, frappé du nombre d'encyclopédies réunies à Morlaix (il en fait état dans le *Catalogue*), et qu'elle lui a été adressée peu après son second passage.

8 novembre : Cambry arrive à Lesneven et invite les administrateurs à nommer deux commissaires pour la bibliothèque de district<sup>123</sup>.

 $<sup>^{118}</sup>$  Arch. dép. Finistère,  $^{10}$  L  $^{187}$ , tableau général des foires, en date du  $^{19}$  pluviôse an VI, Châteauneuf-du-Faou.

<sup>119 «</sup>Il y a des marchés ordinaires au chef-lieu de Canton seulement, les marchés ont eu lieu jusqu'ici les mercredys du Calendrier Romain.» (Arch. dép. Finistère, 10 L 187, dossier de Châteauneuf-du-Faou, lettre du 27 floréal an VI, 16 mai 1798).

<sup>120</sup> Ibid., 93 J 78, journal de la caisse, 28 mars-30 messidor an III.

<sup>121</sup> Registre 169, correspondance générale et particulière, 15 brumaire.

<sup>122</sup> Registre des lettres, missives, 14 vendémiaire an III - 22 brumaire an V, lettre du 18 brumaire.

<sup>123</sup> CAT, p. 141 et Compte de l'état de ses dépenses.

11 novembre : Miorcec, membre du directoire du district, est chargé de se rendre dès le lendemain au

cy-devant château de Brézal en Plounéventer à l'effet d'y chercher scrupuleusement et recueillir précieusement tous les livres, manuscrits, cartes géographiques portraits et autres qui pourraient encore y exister et l'authorise de les faire transporter sur le champ en ce district par les voitures qu'il requerera de la municipalité de la commune<sup>124</sup>.

Miorcec s'y est-il rendu le jour même ? Cambry dit avoir examiné «les effets transportés du ci-devant château de Brézal commune de Plouneventer, abandonné par l'émigré Tenteniac», le 21 brumaire (11 novembre)<sup>125</sup>. Cambry se rend au Folgoët, à Pontusval, ainsi qu'au Corréjou, près de Plouguerneau.

18 novembre : il lit au conseil général du district de Lesneven le rapport du travail effectué depuis son arrivée<sup>126</sup> et commence sa visite du district de Brest en suivant la côte ; il se rend à Ouessant en partant de l'Aber-Ildut et en y revenant. Il continue à longer la côte jusqu'à Brest en passant par Le Conquet et le château de Bertheaume. Il n'est pas interdit de penser qu'il s'y rend par mer ; en effet, chaque fois qu'il est possible de faire des recoupements grâce aux archives, on s'aperçoit que son ouvrage suit de très près son itinéraire. Or, qu'écrit-il ?

De la pointe Saint-Mathieu, au château de Berthomme, la côte hérissée de rochers, n'a qu'une lieue et demie de longueur [...]. On compte une demi-lieue de Berthomme à la pointe du Minou : le Goulet n'a qu'une lieue de large (p. 207).

Après avoir passé la chaîne qui se ferme tous les soirs, et qu'une patache surveille, vous pénétrez dans l'intérieur du port (p. 212).

23 novembre : Cambry demande aux administrateurs du district de Brest «copie de délibérations, concernant le choix d'un local propre à recevoir une bibliothèque»<sup>127</sup>.

25 novembre : le district de Brest remet à Cambry les papiers démontrant qu'ils n'ont rien «négligé pour conserver les monumens nationaux».

Première quinzaine de décembre : Cambry est alité. Il écrit le 16 aux administrateurs du département :

Au milieu de mes courses j'ai pendant 13 jours été forcé de garder le lit, je me suis foulé un nerf et brisé quelques vaisseaux de la jambe droite, je me traine encore avec difficulté, mais enfin je vaque à mes affaires et ne pers pas un moment pour terminer le long travail que Brest me donne 128.

<sup>124</sup> Arch. dép. Finistère, 25 L 11.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> CAT, p. 145.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 158, extrait des registres des délib. du conseil général du district de Lesneven, 28 brumaire. Une copie de cet extrait, pourtant certifiée conforme par Miorcec, Le Gall et Grée, conservée aux Archives départementales (8 L 36) indique la date du huit brumaire (29 octobre) mais il semble que le mot «vingt» a été oublié ; la date du vingt-huit brumaire est seule concordante avec l'ensemble du calendrier (le document nous a été signalé par M. E. Le Borgne que nous remercions).

 $<sup>^{127}</sup>$  «Du 3 frimaire jusqu'au 7 nivôse (soit du 23 novembre au 27 décembre) j'ai séjourné à Brest et ai parcouru ses environs» (Compte de l'état de des dépenses). Voir CAT, p. 81.

<sup>128</sup> Arch. dép. Finistère, 100 J 466, lettre du 26 frimaire an III (16 décembre 1794).

2 janvier 1795 : Cambry présente le résultat de ses recherches au conseil du district de Brest qui l'en remercie :

Examen fait de ce travail, considérant que non seulement il contient des vérités utiles, des analyses curieuses et des observations intéressantes, mais qu'il embrasse des vues profondes tendantes à vivifier les sciences et les arts et à améliorer toutes les parties du gouvernement que cet ouvrage ne peut qu'être cher à tout ami du bien public [...] considérant que malgré l'indisposition survenue au Citoyen Cambry, son travail a été fait avec la plus grande célérité [...] Le conseil arrête que le citoyen vice-président se retirera par devers le Citoyen Cambry, pour lui témoigner, au nom du Conseil ses remerciements sur son dévouement et ses sollicitudes patriotiques<sup>129</sup>.

- 6 janvier 1795 : Cambry présente ses pouvoirs au district de Landerneau et leur demande de choisir un local pour la bibliothèque du district.
- 8 janvier : le district de Landerneau désigne pour cette bibliothèque «la façade de la maison située sur le quai de la Liberté, cy-devant de St Houardon à Landerneau et appartenant à la citoyenne veuve Toullec et ses copropriétaires». L'ingénieur Le Roux est chargé d'établir un devis de réparations. Roujoux et Thomas sont nommés «commissaires pour procéder aux inventaires et recolemens des catalogues prescrits par la loi du 12 pluviôse»<sup>130</sup>.
- 11 janvier : Cambry écrit de Landerneau aux administrateurs du district : «Instruit que le citoyen Taylor et le citoyen Radiguet possédaient des livres achetés à la vente des Récolets, je me suis transporté dans le magasin où ces citoyens les avaient déposés». Ces particuliers habitent à Landerneau : Taylor, officier municipal depuis 1790, est épicier, Etienne Radiguet est agent national ; Le Bihan, drapier, offre également les livres qu'il a achetés au couvent des Capucins<sup>131</sup>.
- 18 janvier : on lui apporte sept tableaux, venant du château du Bot, près du Faou, appartenant au président de Saint-Luc, frère de l'évêque de Quimper. Il les décrit dans son *Catalogue*.
- 19 janvier : il estime à 2 000 volumes «la bibliothèque du Bot, ou plutôt la partie des livres qu'on a fait parvenir au District» jusqu'à ce jour.
- Il dit s'être rendu à Lampaul, Saint-Thégonnec, Landivisiau et à La Roche-Maurice, il décrit le château de Joyeuse-Garde.
- 23 janvier : il lit son rapport au directoire du district de Landerneau<sup>132</sup>, visite la presqu'île de Plougastel, traverse la rade jusqu'à Lanvéoc. Il visite Crozon et Camaret, repasse par Lanvéoc pour se diriger vers Le Faou :

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Arch. dép. Finistère, 21 L 6, f° 50, 13 nivôse an III (2 janvier 1795).

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> *Ibid*, 100 J 513, fos 93-94.

<sup>131</sup> Lettre du 22 nivôse an III (11 janvier 1795), publiée par P. du Chatellier, «Lettres inédites de Cambry», Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, 1846, p. 43.

<sup>132</sup> Arch. dép. Finistère, 100 J 513, f° 92. Le registre du directoire évoque la mission de Cambry «du 17 nivôse (6 janvier), époque de la présentation de ses pouvoirs, jusqu'à ce jour» (4 pluviôse an III, 23 janvier 1795).

INTRODUCTION XLI

On peut exécuter par terre un curieux voyage de Lanvau jusqu'au Faou, sans quitter la côte, et jusqu'au pont Launay par la rivière d'Aulne. [...] En approchant du Faou, toutes les terres descendent jusqu'à la mer, elles offrent à l'œil des terres ensemencées, et des maisons et des cabanes (p. 291).

Cambry n'a sans doute pas visité d'autres communes du district (les renseignements qu'il donne proviennent du *Dictionnaire* d'Ogée).

Début février : Il visite la bibliothèque des capucins d'Audierne, voit arriver à la côte la cargaison du navire chargé d'oranges naufragé peu avant le 1<sup>er</sup> février et se rend à l'île de Sein.

5 février : il remet aux administrateurs de Pont-Croix une lettre qui les engage à nommer des commissaires pour établir le catalogue des livres du district. Il revient par Douarnenez. Il loge à Pouldavid, chez Chappuis, où il rencontre la mère de Barbaroux, Catherine Pons. Comme le dit D. Bernard, «nous aimons à croire que Cambry ne fut pas étranger à l'attribution de l'avance de 3 000 livres accordée à cette dernière le 23 février 1795, par Guezno et Guermeur, pour lui permettre de rentrer à Paris»<sup>133</sup>. L'itinéraire est logique car «le grand chemin d'Audierne à Douarnenez, et de Douarnenez à Quimper est en bon état» (p. 303).

Courant février, Cambry fait l'inventaire des monuments, des tableaux, des livres de Quimper pour son *Catalogue* mais ne s'attarde pas dans ce district qu'il connaît suffisamment. Il se rend à Pont-l'Abbé puis à Penmarc'h : «J'avois attendu le moment d'une tempête pour me rendre à Penmarck.» (p. 378). Il fait encore très froid. Quelques jours plus tard, il se rend à Concarneau et aux îles Glénan, revient à Quimper et reprend la grande route par Rosporden pour revenir à Quimperlé. Nous n'avons aucune indication de date.

25 février : il est de retour à Quimperlé et écrit aux administrateurs de Pont-Croix : «Je vous invite à vous rappeler les différentes notes que vous m'avez promises, elles manquent à mon travail»<sup>134</sup>. Le même jour, il écrit aux administrateurs de Landerneau pour leur rappeler leurs promesses concernant la bibliothèque à établir. Il se rend à Kerjégu en Moëlan chez son ami Mauduit. Il visite la côte, le château de Poulguen près de Névez, se rend à Pont-Aven.

1<sup>er</sup> avril : l'administration considère qu'il a rempli sa mission, attribuant «à la délicatesse du Citoyen Cambry le silence que garde à son sujet le district de Quimperlé».

4 avril : son rapport sur Quimper est approuvé par le directoire du district<sup>135</sup>.

6 avril : Cambry arrête le compte de ses dépenses le 17 germinal à Quimper.

<sup>133</sup> D. Bernard, «Le bicentenaire... », p. 453.

<sup>134</sup> Arch. dép. Finistère, 27 L 91, instruction publique, affaires diverses, lettre du 7 ventôse an III.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> CAT, p. 46, 15 germinal.

## Conditions matérielles

Dès 1788, dans son ouvrage *De Londres et de ses environs*, Cambry prévenait ses lecteurs qu'il «leur fais[ait] grâce des aventures de poste et d'auberge». Dans la relation de son voyage en Suisse et en Italie, pourtant plus proche du journal de voyage traditionnel, Cambry ne veut pas abuser de ce genre de précisions et se moque gentiment de ses «confrères» :

Nous fîmes un dîné délicieux : on nous donna des vins délicats, des liqueurs fraîches de la Martinique et d'excellent café de Moka. On doit me pardonner ces lignes d'un gourmand ; nous étions harassés ; nous jeunions depuis un carême ; mes confrères les voyageurs arrêtent leurs lecteurs à tous les cabarets. Je ne les traite qu'une fois et dans un aussi long voyage (VSI, t. II, p. 264).

Il en est de même en 1794; nous trouvons peu de détails sur les conditions matérielles de ce nouveau voyage. C'est par le mémoire des dépenses que nous savons qu'il se déplace en voiture, qu'il lui arrive certains ennuis puisqu'il doit payer 328 livres 10 sols «pour grosses réparations suivant marchés faits par le district de Brest», qu'il est logé dans certaines auberges où il ne trouve pas de vin ce qui l'a obligé à «en faire venir de chez des marchands»!

Cambry glisse néanmoins quelques remarques personnelles, fait le récit de petites mésaventures, précise quelques détails matériels qui renforcent l'aspect de journal de voyage de son ouvrage. Prenons pour exemple l'article consacré à l'île de Batz. Il commence par une présentation générale de l'île à la manière d'un livre de géographie : «Son étendue est d'une lieue de long, sur trois quarts de lieue de large.» Mais Cambry donne aussi certains détails qui évitent la sécheresse d'un manuel : «Les brisans qui la défendent, sont d'un abord très-difficile à mer basse ; il faut gravir sur des rochers tranchans couverts de goémon. Le pied glisse comme sur une surface huilée.» (p. 62). Il revient peu après sur les dangers des «rochers glissants, couverts de goémon» dont il fut victime à Roscoff :

Vous trouvez des mares d'eau vaseuse, où l'on entre jusqu'au genou. N'étant prévenu par personne de ces inconvéniens, j'en fus victime. Je me permets cette note, pour préserver les voyageurs de la peine qu'ils pourroient éprouver (p. 78).

Nous remarquons cependant que Cambry semble s'excuser de ce détail personnel. Lorsqu'en visitant le district de Brest, il se foulera la jambe, il n'en parlera pas dans son ouvrage.

Le détail du menu que lui sert le curé de Penmarc'h, «une poularde au riz, une poularde fricassée, une poularde grasse à la broche, [...], vin de Ségur» (p. 379), le récit de la nuit passée à l'auberge de La Feuillée (p. 133). font figure d'exceptions dans l'ouvrage.

Si, à plusieurs reprises, Cambry fait allusion au froid rigoureux qui sévit dès le mois d'octobre sur le Finistère en 1794 (voir l'index), c'est que ces conditions de temps mettent en évidence l'absence de bois de chauffage dans le département et les difficultés accrues de la vie quotidienne pour la plupart des habitants. Ces remarques dépassent le point de vue personnel.

INTRODUCTION XLIII

On se prend parfois à regretter son mépris d'écrivain sérieux pour les «aventures de poste et d'auberge» en lisant certains récits où il se laisse aller à sa verve. Ainsi la chasse aux lapins du municipal de La Feuillée dans les monts d'Arrée nous détend (p. 136). De même le récit de sa journée à Châteauneuf en compagnie d'un notable importun ne manque pas de style, et Flaubert y a peut-être été sensible 136.

# III. UNE HISTOIRE DU FINISTÈRE?

Il est par contre bien difficile de juger de ses qualités d'écrivain lorsqu'il présente chaque commune ; généralement il la situe, précise sa position géographique (longitude et latitude), ses dimensions, le nombre de ses habitants et nous en donne souvent un court historique qui n'a rien de personnel. Cambry présente pour les communes les plus importantes du département un bref historique dont il est intéressant de rechercher les sources.

Il cite Ogée nommément à cinq reprises, quatre fois pour son Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne (p. 156, 212, 288 et 297) et une cinquième fois pour son Atlas (p. 368). Mais nous avons repéré de nettes ressemblances avec les notices d'Ogée pour vingt-six autres communes. Huit des vingt-huit emprunts au Dictionnaire d'Ogée concernent le district de Châteaulin, chapitre le plus court de l'ouvrage, district pour lequel justement Cambry avoue avoir «peu de choses à remarquer» (p. 285).

Certains historiques semblent plus complexes ; ainsi, pour Morlaix, Cambry cite Ogée mais aussi Besnard et sa Topographie raisonnée des dépendances de Landerneau. L'ingénieur des Ponts et Chaussées avait présenté ce mémoire «à MM. de l'Académie royale de la marine» en 1784 (les Archives de la Marine de Brest en ont conservé une copie manuscrite). Cambry le cite nommément pour l'histoire de la dame de Rosempoul (p. 9), et sans guillemets dans le tableau qu'il donne du commerce du port de Morlaix. Il utilise aussi le Catalogue chronologique et historique des evesques des neuf eveschez d'icelle accompagné d'un bref recit des plus remarquables evenements arrivez de leur temps, qui fait suite à La Vie, gestes, mort, et miracles, des Saincts de la Bretaigne armorique, par Fr. Albert Le Grand, de Morlaix, imprimé à Nantes, par Pierre Doriou, en 1637. Tout ce qui concerne Morlaix (chapitre des «evesques de Treguier») a été relevé et généralement résumé mais comme Cambry n'a utilisé nulle part ailleurs cette source, il est probable que cet historique n'est pas de lui mais d'un érudit morlaisien que nous n'avons pu identifier ; Cambry reste vague à ce sujet : «Tels sont les détails historiques que nous offrent les livres, les manuscrits qu'on m'a communiqués sur la commune que j'essaie de faire connaître.» (p. 12)

Cambry n'est pas un historien, pas même un compilateur d'ouvrages historiques : s'il cite le chanoine Déric dans sa notice historique de Carhaix, cela ne signifie pas qu'il

<sup>136</sup> Flaubert, lorsqu'il voyage en compagnie de Maxime du Camp, en 1847 connaît la même mésaventure à Plougastel; l'évocation de M. Genès qui les «poursuit» jusqu'à Brest est fort savoureuse (Par les champs et par les grèves, p. 485 et suiv.).

connaît son *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, la référence provient tout simplement de la dissertation de La Tour d'Auvergne publiée par Ogée. Cambry rencontre des notables, des gens instruits et leur réclame des détails sur l'histoire de leur district, de leur commune. Sa manière de procéder à Saint-Jean-du-Doigt est probablement représentative de ses habitudes :

Parmi les personnes que j'avois fait rassembler pour leur demander des détails sur l'histoire du pays, se trouvoit un homme extrêmement timide, mais fort instruit ; il avoit été l'archiviste de la chapelle, en connaissoit les titres, les papiers. Ce galant homme, après beaucoup d'avances et de caresses, s'ouvrit à moi (p. 102).

Parfois l'historique d'une commune lui a été fourni par courrier après son passage. Ainsi les Roscovites lui adressent le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) «copie de notes abrégées et chronologiques concernant le port de Roscoff»<sup>137</sup>. Ces *Notes* n'ont pas été rassemblées pour Cambry mais datent de 1789, année où Roscoff adressa mémoire sur mémoire pour conclure «à ce que Roscoff se détache irrévocablement de Saint Paul et soit fondé à former sa municipalité particulière». Sans nom d'auteur, elles se sont visiblement inspirées de la première partie des *Annales Roscovites* de François Pascal de Keranveyer<sup>138</sup>. Elles peuvent être de Pascal de Châteaulaurent, frère de l'érudit. Il faut cependant remarquer que les quatre pages des *Notes* sont réduites à moins d'une page par Cambry qui «passe sous silence de petits faits, des détails sur l'arrière-ban, sur la construction de l'église, sur les obstacles qu'elle éprouva», estimant qu'ils ne peuvent intéresser que «les naturels du pays».

Lorsqu'un district ne lui fournit pas les renseignements promis, Cambry les rappelle à l'ordre ; il écrit de Quimperlé le 25 février 1795 aux administrateurs de Pont-Croix : «Je vous invite à vous rappeler les différentes notes que vous m'avez promises. Elles manquent à mon travail» 139.

L'intérêt de l'ouvrage ne réside donc pas dans ces notices historiques. Son séjour dans chaque commune a été trop bref pour qu'on puisse imaginer, de sa part, une recherche personnelle dans les archives communales, une étude de première main. Ce n'était d'ailleurs pas le but de sa tournée.

# IV. ETAT DU DEPARTEMENT

Cambry avait obtenu d'étendre l'objet de sa mission «jusqu'à ce qui peut intéresser l'agriculture, les établissements publics, les grandes routes, les fontaines, etc. et sur l'administration en général»; le 12 germinal an III (1<sup>er</sup> avril 1795), il estime pouvoir donner un état complet du Finistère.

<sup>137</sup> Arch. mun. Roscoff, D2 IV.

<sup>138</sup> Les Annales Roscovites sont une étude généalogique des familles roscovites selon la date de leur arrivée dans le pays, précédée d'un aperçu historique d'après Bertrand d'Argentré. Le manuscrit original appartient aux descendants de Pascal de Keranveyer. Une copie est conservée aux Archives municipales de Roscoff.

<sup>139</sup> Arch. dép. Finistère, 27 L 91, instruction publique, affaires diverses, lettre du 7 ventôse an III.

La mise en parallèle de ses dires et des documents d'archives (en particulier de la série L des Archives départementales du Finistère) nous conduit à considérer son ouvrage comme un panorama fort précis du département tel qu'il est, mais aussi tel qu'il pourrait être, car Cambry ne se contente pas de dresser un constat, il suggère les améliorations à apporter. L'annotation le prouvera, nous nous bornerons à donner ici un simple aperçu de questions traitées dans son ouvrage.

# Agriculture, élevage et pêche

Cambry ne donne pas de chiffres de récoltes mais signale avec beaucoup d'exactitude les cultures dominantes selon les cantons, et leur rendement : seigle, avoine, sarrasin, orge, lin, chanvre, froment (dans certains cantons côtiers surtout comme Plouguerneau, Pont-Croix, Penmarch, Névez), oignons à Cléder et Plouescat, etc. Il fait remarquer «l'incroyable quantité de légumes qui naissent en plein champ» à Roscoff, les jardins si productifs de la presqu'île de Plougastel, avec melons, petits pois et fruits, ou au contraire la pauvreté de l'île de Sein.

Cambry dénonce une mauvaise gestion des forêts: «L'ancienne maîtrise des eaux-etforêts, comme ceux qui la remplacent, négligent de faire replanter l'arbre qu'on est forcé d'abattre.» (p. 35). La marine, grande consommatrice avait ses bois en coupe réglée mais, avec la Révolution et la guerre, le reboisement est trop souvent négligé. Les mines de Poullaouen et de Huelgoat ont, elles aussi, consommé sans souci de l'avenir. En cet hiver particulièrement rigoureux de 1794-1795, les Finistériens ont froid; la négligence, affirme-t-il,

ne permit pas d'avoir le bois de chauffage nécessaire à l'entretien des hôpitaux : on fut des jours entiers sans préparer les aliments dus aux malades : quelques infortunés périrent de froid sur le lit teint d'un sang versé pour la patrie (p. 250).

Aussi donne-t-il en exemple ceux qui reboisent, cultivent à l'abri des arbres et les appelle «magiciens dont l'art embellit la nature», «bienfaiteurs du monde» (p. 83). Il se désole de constater que dans certains endroits on pratique l'étrépage (culture sur brûlis) et qu'on ignore la *Feuille du cultivateur* (p. 160). Il encourage la culture de la pomme de terre qui pourrait éviter des famines, «la France, en secondant, en servant la Bretagne, s'enrichiroit bien plus qu'en voulant cultiver la totalité de Saint-Domingue» (p. 139). Pour trouver de nouvelles terres à cultiver. il propose des «desséchemens à faire; ils produiroient une terre féconde» (p. 197).

Comme bien d'autres à la même époque, il est frappé de l'importance des landes qui «occupent en Bretagne, 3,006,000 journaux d'un sol susceptible d'un grand rapport» (p. 36), oubliant que ces landes sont cultivées et qu'elles permettent de nourrir les chevaux ; il le signale pourtant peu après : «dans l'hyver on leur donne l'extrêmité des landes pilées dans des auges de pierre avec de l'herbe et de la paille » (p. 41).

L'élevage des poulains est une des richesses du département. Aussi Cambry met-il en garde les politiques face au risque de voir cette «race, la première de la France» s'abâtardir, faute d'étalons de choix. Cambry n'hésite pas à dénoncer, à plusieurs reprises, les effets pervers du décret de l'Assemblée nationale qui a supprimé le régime des haras :

«Des particuliers entretenoient de beaux étalons. Si l'on ne s'empresse de réparer nos pertes, quelle masse de richesses réelles la France a perdu pour jamais.» (p. 162). Il note que l'élevage des moutons pourrait être beaucoup plus développé dans les monts d'Arrée, il signale ceux de Laz et de Spézet. La présence des loups menaçant les bestiaux est une réalité à cette époque, surtout en cet hiver rigoureux, en témoignent les primes versées à ceux qui capturent ces «animaux nuisibles et voraces»; mais les paysans manquent de poudre et le lecteur comprend à demi-mot que l'unique meute payée par l'administration départementale ne peut avoir l'efficacité des meutes de jadis.

Le tableau de la pêche est tout aussi juste. L'absence des marins, embarqués sur les bateaux de la marine républicaine, après l'avoir été dans la «Royale», se fait cruellement sentir à l'île de Batz, à l'île de Sein, plus encore qu'ailleurs. Cambry donne des précisions intéressantes sur la pêche de la sardine dans la presqu'île de Crozon, signale l'interdiction de draguer la baie de Douarnenez, le besoin de rogue, etc. La pêche en rivière n'est pas oubliée. L'Aulne pâtit des écoulements des mines mais l'Elorn fournit saumons et truites.

### Artisanat, industrie, commerce

Cambry dresse un état juste et précis du tissage et du commerce des toiles ; il donne le nom des toiles (crées, bretagnes, roscones, gratiennes, toiles à voiles de Brest et Locronan), les lieux et même les chiffres de production, les ports d'exportation avec leurs bureaux de marque (Morlaix et Landerneau), leur destination, les particularités du commerce des graines de lin.

Son état des moulins à papier est exhaustif, et s'il signale quarante-cinq moulins dans la région de Morlaix qui n'en a que vingt à vingt-cinq, la faute en incombe aux commerçants morlaisiens qui avaient gonflé les chiffres dans une protestation de 1772. Les tanneries sont inventoriées avec autant de précision, douze dans le district de Morlaix, six dans celui de Brest, 160 autour de Landerneau (les tableaux d'archives n'en donnent toutefois que 140), auxquelles viennent s'ajouter celles de Quimper et Quimperlé; leur absence est notée à Huelgoat, Châteaulin, Pont-Croix. Les poteries sont non seulement signalées, mais encore jugées : la manufacture de Troudoustein, près de Morlaix «ne cuit pas assez ses matières parce qu'elle ne peut employer dans ses fourneaux que des landes» (p. 22); la poterie de Locmaria, près de Quimper, a besoin d'être soutenue, elle ne produit que de la grosse poterie ordinaire, il faudrait lui fournir de bons modèles (p. 355).

Cambry ne manque jamais non plus de signaler les carrières d'ardoises et de granit, les richesses du sous-sol, la mine de charbon à Quimper (dont il obtiendra provisoirement la concession) et surtout les mines de plomb argentifère de Poullaouen et de Huelgoat. Le tableau qu'il en donne est confirmé par les archives de la compagnie<sup>140</sup>. Seule l'estimation des effectifs semble excessive.

Les productions agricoles, artisanales, industrielles alimentent le commerce. La fréquence et les dates des foires et marchés sont précisées pour chaque district. Cambry note la raréfaction des produits sur les marchés à cause de l'encadrement des prix (loi dite

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Arch. dép. Finistère, fonds 93 J.

INTRODUCTION XLVII

du «maximum»). Très souvent, il signale le mauvais état des routes, des ponts si préjudiciable aux échanges. Les toiles, le plomb, les papiers, les cuirs, le tabac de la manufacture de Morlaix sont en grande partie exportés par mer : il faut donc encourager le développement des ports. Cambry partage le point de vue des négociants de Roscoff qui souhaitent une jetée plus coûteuse que la digue proposée par l'ingénieur Leroux ; il est le premier à expliquer leur commerce de contrebande. Il soulève le problème des ports de fond de ria qui s'envasent, cite le mémoire de l'ingénieur Le Roux sur le port de Landerneau, et celui de l'ingénieur Besnard sur le commerce du port de Morlaix, confirmé en tous points par les documents d'archives.

La France est en guerre, Cambry ne l'oublie pas (en témoigne l'importance accordée à Brest et sa marine, aux forts et aux batteries de la côte qu'il a visités avec soin). Cambry appelle de ses vœux la paix, indispensable aux échanges, et un régime stable qui rassurerait les investisseurs. Avec des accents voltairiens, Cambry prône «la liberté du commerce des mers» et la libre entreprise. Le Finistère a des richesses qu'il faudra exploiter quand seront rétablies paix et liberté, mots qu'il associe volontiers (p. 181).

## Etablissements publics

Dans le tableau qu'il dresse du département, Cambry livre donc ses opinions en matière économique, ses rêves. Il se dévoile également dans l'intérêt qu'il porte à des problèmes de vie quotidienne moins couramment observés par les voyageurs qui l'ont précédé. Les «établissements publics» ont pour lui une importance primordiale, il se montre homme des Lumières.

La première ville étudiée est Morlaix. Après avoir longuement présenté le commerce du port de Morlaix, ses manufactures (toiles, tabac, tanneries, poteries, moulins à huile et à papier), Cambry se montre critique: «On est étonné, dans une commune aussi considérable, enrichie jadis par le commerce, de ne pas voir ces établissemens publics qui rendent la vie douce, commode, agréable à ces habitans.» (p. 25). Les trois pages suivantes concernent, dans l'ordre, les fontaines, la difficulté d'établir un jardin public, les halles, les prisons, les lavoirs et abreuvoirs, le cimetière, les casernes, les pompes d'incendie, la gendarmerie, la poste aux chevaux, les hospices militaires et civils, l'éducation, l'existence d'un jardin botanique, les médecins et chirurgiens.

La seconde ville visitée est Saint-Pol-de-Léon. Après avoir évoqué les hospices militaires et civils et les prisons, il développe les problèmes liés à l'eau (les puits, l'absence de pompe à incendie, l'abreuvoir de mauvaise qualité, les lavoirs), s'interroge sur la pureté de l'air avant d'évoquer la possibilité d'établir un jardin botanique.

Pour plusieurs autres villes, les informations concernant ce qu'il appelle «ces établissemens publics» ou «ce qui peut embellir la demeure des hommes» sont regroupées en quelques pages. Avait-il établi un questionnaire type? Nous pensons que oui. Pour tenter de le reconstituer, nous avons relevé, pour chaque commune visitée, les formules négatives du type «la ville n'a point de...», «la commune n'a pas», «on ne trouve pas», ou des critiques sur l'administration municipale, partant du principe que les administrateurs ne signalent pas d'eux-mêmes ce qui manque à une commune, excepté si ce manque se

fait cruellement sentir (manque de caserne par exemple dont se sont plaintes plusieurs communautés de ville dans leurs cahiers de doléances) et qu'ils n'en sont pas responsables.

Ce relevé nous a conduit à imaginer un questionnaire type portant sur :

- 1- les fontaines publiques, les lavoirs et abreuvoirs
- 2- les promenades et jardins publics (existence ou possibilité d'en créer)
- 3- les halles
- 4- les prisons
- 5- le cimetière
- 6- la salubrité de l'air
- 7- les casernes
- 8- les moyens de lutter contre les incendies
- 9- la gendarmerie
- 10- la poste aux chevaux
- 11- l'éducation
- 12- les hospices militaires et civils
- 13- l'existence d'un jardin botanique
- 14- les médecins et chirurgiens
- 15- les locaux municipaux.

En homme des Lumières, Cambry se soucie de l'hygiène et de la santé. Il ne traverse jamais une commune sans s'enquérir de la qualité de l'eau des fontaines et des abreuvoirs, de l'existence de source d'eaux minérales, d'un jardin botanique. Il note la présence d'un chirurgien, d'un apothicaire, d'un hôpital, il essaie de connaître les remèdes pratiqués. Cet aspect a été étudié par F. Lebrun<sup>141</sup>.

Il ne manque jamais une occasion de dénoncer les mauvaises conditions des prisons. Il se sent investi d'une mission officielle et comme Howard, son modèle<sup>142</sup>, il préconise de séparer les condamnés pour dettes des criminels, les jeunes criminels des vieux récidivistes endurcis. A Morlaix, «les prisoniers, quelque soit le degré de leurs fautes ou de leurs crimes, sont présentement renfermés dans un même local, abus presque général, mais immoral, criminel, dangereux» (p. 26). Lorsqu'il fera partie du directoire du département du Finistère, il signera un décret le 30 nivôse an V (19 janvier 1797) pour tenter d'améliorer les conditions sanitaires des prisons. Plus tard, en tant que préfet de l'Oise, il donnera l'ordre de fournir «4 396 rations aux détenus dans les prisons de Beauvais pendant le troisième trimestre de l'an x<sup>143</sup>». Cambry apparaît comme un précurseur en France dans ce domaine car il faudra attendre 1819 pour que le ministre de l'Intérieur Decazes mette en œuvre une véritable politique des prisons et institue la Société

<sup>141</sup> F. Lebrun, «Croyances et pratiques populaires concernant le corps et la santé en Basse-Bretagne à la fin du xvIII e siècle d'après le témoignage de Jacques Cambry», dans Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques : mélanges offerts à Yves Le Gallo, Brest, CRBC, 1987, p. 245-251.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Voir district de Carhaix, p. 142, note 91.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> L. Thiot, «Le citoyen Cambry ...», p. 594.

INTRODUCTION XLIX

royale pour l'amélioration des prisons par l'ordonnance du 9 avril. «Le législateur révolutionnaire, si attentif à la finalité sociale de la peine, ne s'était guère préoccupé de l'organisation carcérale elle-même<sup>144</sup>.»

Pour chaque ville visitée, Cambry signale si le cimetière est dans la ville ou hors de la ville. Les philosophes avaient pris parti de façon fort claire dans ce débat et l'article Cimetière de l'Encyclopédie de Diderot est révélateur. Après une colonne sur les problèmes de jurisprudence, sept colonnes sont consacrées aux problèmes d'hygiène et de santé, liés aux cimetières : «Il faut espérer que les cris de l'humanité qui de toutes parts s'élèvent contre cet abus [l'usage d'enterrer dans les villes] le feront cesser.» Diderot proposait de «placer les cimetières dans des endroits où l'air soit le moins humide qu'il soit possible, et qu'il jouisse d'une liberté qui puisse favoriser le mouvement de toutes ses couches» pour «empêcher que les écoulemens cadavereux ne forment des vapeurs d'une densité dangereuse, et que l'air dans les cimetières ne soit assez infecté pour être pernicieux»145. La déclaration royale du 10 mars 1776 avait interdit les inhumations à l'intérieur des églises et précisait : «Les cimetières qui se trouveront insuffisants pour contenir les corps des fidèles seront agrandis ; et ceux qui, placés dans l'enceinte des habitations, pourroient nuire à la salubrité de l'air, seront portés, autant que les circonstances le permettront, hors de ladite enceinte»146. Cambry juge l'usage «presque général dans la Bretagne» d'un cimetière dans la ville fort dangereux. Cet usage sera interdit par l'édit de Saint-Cloud. Plus tard, Cambry réclamera des champs de repos répondant à la fois à ses préoccupations d'hygiène et de respect dû aux morts<sup>147</sup>. En tant que préfet de l'Oise, il dénoncera «l'état de dégradation, de délabrement des cimetières. Ne reviendrons-nous pas au respect sacré que nous devons aux dépouilles de nos parents? N'arroserons-nous plus leurs tombes de nos larmes148?»

Mais le point qui lui tient sans doute le plus à cœur est celui de l'éducation. La situation est alarmante. Cambry trouve les accents des orateurs de l'époque, leurs figures de rhétorique favorites (hyperboles, énumérations, anaphores, oppositions etc.), pour fustiger les instituteurs :

Je déclare avec franchise, depuis ma tournée dans tant de communes, le mot instituteur est pour moi le synonyme d'ignorant et d'ivrogne. C'est au milieu des fureurs des dénonciations, qu'on a distribué des places dans des assemblées ensorcelées où quatre individus savoient à peine lire. Le lâche qui, par son atrocité, prêchoit avec le plus de rage, l'assassinat et le mépris des loix, le chef de bande que l'eau-de-vie, l'ivresse, rendoit audacieux ; qui soutenu par le poignard des assassins, insultoit le plus brutalement à toute espèce de règle et de vertus.... l'impudent qui faisoit passer des comptes frauduleux, en menaçant les corps constitués, intimidés, montrés au doigt, sacrifiés sous le couteau ; l'infâme.... qui trahit son ami, son ami de collège, qui l'appella

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> C. Duprat, «Punir et guérir», Annales historiques de la Révolution française, 1977, p. 207.

<sup>145</sup> Encyclopédie, 3° éd., t. VIII, p. 93.

<sup>146</sup> Arch. nat., X1A 8814, f° 309.

 $<sup>^{147}</sup>$  Son Rapport sur les sépultures, présenté à l'Administration Centrale du département de la Seine est un reflet de ses idées.

 $<sup>^{148}</sup>$  Journal du département de l'Oise, n°2 du 8 thermidor an VIII (27 juillet 1800), cité par L. Thiot, «Le citoyen Cambry ... », p. 601.

chez lui, l'échauffa dans son sein, qui le plaça dans son propre lit, pour le livrer à ses bourreaux.... Voilà, voilà les instituteurs établis pour rappeler les vertus, les talens, les mœurs dans ma patrie.... Représentans du peuple, organisez l'éducation publique, ou vous assassinez la liberté (p. 43-44).

A Morlaix, «l'éducation des enfans est négligée, abandonnée totalement» (p. 28); «personne ne s'est présenté pour occuper à Roscoff la place d'instituteur» (p. 77); à Landerneau, la situation est si catastrophique qu'il vaut mieux en plaisanter: «Pas un instituteur, pas une institutrice; un maître de danse y mourut de faim; un maître de musique y mourut de soif.» (p. 263-64). Cambry se demande si à Quimper, «dans ce moment, on y pourroit apprendre à lire» (p. 357). L'éducation doit être la priorité des priorités:

Attendons la paix pour régler le commerce, pour exercer une sage police, pour faire refleurir les arts : mais que laissant tout autre soin, sa famille, ses prétentions, sa fortune, tout honnête homme instruit s'adonne à l'éducation d'une jeunesse intéressante, perdue, si l'on ne vient à son secours (p. 357).

En tant que commissaire de la République, Cambry dresse un état mais il ne reste pas neutre : il critique, suggère des améliorations possibles, se fait l'interprète de ceux qu'il rencontre, car il espère avoir plus de poids qu'eux, vis-à-vis des administrateurs, sa relation devient «cahier de doléances». Cambry voudrait aider au développement d'un département pour lequel il éprouve une sympathie que l'on ne trouve pas dans les relations de voyage de ses prédécesseurs et l'on comprend qu'il ait brigué en 1796 la présidence du directoire du Finistère.

#### V. DE LA CELTOMANIE A L'ETHNOGRAPHIE

Cette sympathie, Cambry la doit en partie à sa celtomanie. En visitant le Finistère, il part à la découverte de ses ancêtres les Celtes<sup>149</sup> et tout l'intéresse. Certes, il est parfois ridicule lorsqu'il voit du Gaulois partout et nie la présence romaine<sup>150</sup> (d'après lui, l'aqueduc de Carhaix, les cuves de garum à Douarnenez ne peuvent être gallo-romains), mais ses théories le poussent à remarquer ce qui jusque-là n'intéressait aucun voyageur.

<sup>149 «</sup>Je ne suis pas originaire de Bretagne», dit-il, mais il se sent celte; ne rattachait-il pas son patronyme à l'ancien nom du pays de Galles, la Cambrie, sinon comment expliquer ce passage de l'éloge funèbre de son ami Mangourit: «Les fées du pays Cambrien, protectrices des aïeux du Frère que nous pleurons, s'unirent aux fées de l'Armorique pour tresser son berceau.» (p. 15). A notre connaissance, le Cambraisis, terre de ses ancêtres, n'est pas appelé pays Cambrien.

<sup>150</sup> En 1788, il visite l'Italie du Nord en cherchant surtout à y déceler des vestiges gaulois, ce qui est encore plus surprenant : «Toute la Lombardie, pays des vieux Gaulois, devroit offrir aux amis de l'antiquité des détails intéressans. Les usages de nos vieux pères, leurs idées religieuses, leur costume même disparurent, quand, après sept cents ans de guerre, leurs druides bannis, réduits par principe au silence, laissèrent s'établir dans les deux Gaules le paganisme des Romains [...]. J'ose attester pourtant qu'il est possible, à l'aide des voyages et d'une étude profonde de l'antiquité, de retrouver des traces de ces tems plus anciens que les tems fabuleux de l'histoire vulgaire.» (VSI, T. II, p. 104-105).

INTRODUCTION LI

## Langue et culture

Pour ses prédécesseurs, la langue a souvent été une barrière quasi infranchissable. Ainsi la baronne d'Oberkirch trouve que la «Basse-Bretagne est un pays affreux, on y parle un langage incompréhensible»<sup>151</sup>. Cambry, lui, se fait accompagner d'un interprète (le compte de ses dépenses y fait allusion à six reprises et précise le salaire versé pour six mois : 600 livres) et découvre une langue belle, pure, musicale, différente du vannetais qu'il a entendu parler à Lorient (p. 55). Ne pouvant suivre une conversation bretonne mais d'un tempérament curieux, Cambry va d'abord porter son attention sur les toponymes. Dès les premières pages, il indique le nom breton de Morlaix, *Montroulès*, parle de sa «*Feunteun ar saozon* (fontaine des Anglais)» et cet intérêt ne se démentira pas ; il prend plaisir à connaître les noms des lieux-dits et leur signification à l'île de Batz, Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt comme dans le district de Lesneven.

Il est influencé par les théories de Le Brigant, Bochart, Pezron et pense que «toutes les langues de l'occident et du monde, peut-être, ont une même origine»<sup>152</sup>; il est sensible aux élucubrations d'un Le Clech, convaincu que vingt-quatre lettres peuvent «rendre toutes les idées» (p. 107) et cherche une langue-mère monosyllabique mais il insiste surtout sur «l'identité de la langue des bretons armoricains, et de celle des habitans du pays de Galles, et de la Cornouaille en Angleterre», ce qui est une évidence aujourd'hui et, par là même, dit moins de sottises que la plupart des celtomanes.

Il cite en breton les devises des Kerret et du duc de La Vauguyon, des proverbes, des expressions savoureuses et intraduisibles comme *azirollas*, évoque le *Teusarpouliet*, la *Cariquel-Ancou*, ou les *cannerez nos* des récits légendaires et même une chanson parce qu'elle est assez courte pour être retenue (p. 104).

Il se fait traduire les textes plus longs, chansons (p. 104 et suiv.), éloge funèbre de Michel Morin (p. 266 et suiv.), dispute en vers de demande en mariage (p. 427 et suiv.), gwerz du meunier (p. 431 et suiv.), cantiques du père Maunoir si proches des légendes (p. 324 et suiv.). Certes la collecte n'a pas été systématique mais elle existe, antérieure à celles d'Aymar de Blois et de M<sup>me</sup> de Saint-Prix à Ploujean, considérés pourtant comme des précurseurs. Quarante ans avant Hersart de La Villemarqué, il part à la recherche des chants populaires et des poèmes des bardes :

Chaque canton m'a fourni des morceaux variés, dont il faut examiner l'ensemble avant d'arrêter son opinion: on y verra des contes ingénieux, des idées fines, délicates. Les grands morceaux de l'antiquité se sont perdus à la chûte des Bardes: quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu trouver dans la mémoire ou dans les manuscrits des tems passés ces chants majestueux qui conduisaient nos pères à la victoire (p. 105).

Quelle attitude doit adopter le gouvernement vis-à-vis de la langue bretonne ? Est-ce forcer le texte que de penser que Cambry est favorable au bilinguisme ? Le développement de la Bretagne doit passer par l'éducation, et la connaissance de la langue française est sans doute indispensable à ses yeux, mais pourquoi renoncer à cette langue

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> S. Burkard, Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789, Paris, Mercure de France, 1970, p. 230.

<sup>152</sup> Voir note XVe.

qui donne accès à une civilisation ancienne préservée? «Il est barbare de négliger, d'anéantir la langue des Bretons, des Celtes, la plus vieille médaille de l'ancien monde.» (p. 188).

#### Costumes

La plupart des voyageurs se moquent de l'apparence des Bretons comme ils se moquent de leur jargon barbare. Young, en observateur fidèle, se contente de noter les différences, lors de son passage à Landerneau en 1788 : «Au premier coup d'œil, on s'aperçoit que c'est un peuple absolument tout différent du Français. Il est surprenant qu'il ait conservé un langage distinct, des manières et des habillements différents»<sup>153</sup>. Cambry va inviter ses lecteurs à dépasser leur première impression, le paysan breton n'est pas la brute épaisse que son apparence pourrait laisser supposer : «Ne jugez pas ces gens sur l'apparence ; ils sont en général hospitaliers, intelligens et fins» (p. 40). L'aspect des hommes ne le rebute pas, leur habillement même devient objet d'intérêt et non plus de moquerie. «Le costume des hommes varie dans tous les cantons du Finistère et de la Bretagne ; celui des femmes dans chaque commune.» (p. 127). La thèse de M.-P. Sclippa, fondée sur une étude systématique des inventaires après décès, confirme la remarque de Cambry sur la diversité des costumes à cette époque (pièces des vêtements, nature des tissus, couleurs)<sup>154</sup>.

Les remarques de Cambry sont rares mais intéressantes. Il évoque les «courts gilets, culottes énormes, petits boutons, guêtres, sabots» des paysans (p. 40), le «capuchon à queue» des femmes en deuil (p. 48), le «mantelet» court porté dans la région de Saint-Pol (p. 80), les «jupons, casaquin, coëffe» des femmes de l'île de Batz (p. 69), les «culottes à la matelotte» des hommes de l'île (*ibid.*) ou du canton de Névez (p. 411) qui portent aussi «un grand gilet à capuchon, des soubrevestes», les grandes culottes, les sabots sans bas, les gilets courts des paysans de Lesneven (p. 163).

Si M.-P. Sclippa note les couleurs privilégiées par chaque groupe social comme moyen d'expression, Cambry semble surtout frappé par la crasse des paysans; il remarquera tout de même le «bonnet rond de laine bleue, espèce de calotte épaisse de 6 lignes» des paysans de la campagne de Lesneven et les manteaux bleus pour les enterrements. Peu de précisions en revanche sur les étoffes (toile, laine, gros drap, berlinge), pourtant si variées d'après les inventaires après décès.

Les informations succinctes sont complétées par les gravures de Valentin, qui présentent un grand intérêt puisque

c'est la première fois qu'un peintre dessine des scènes familières ayant la Bretagne pour cadre et représente les costumes de ses compatriotes; ce sont les plus anciennes iconographies de costumes bretons que l'on possède<sup>155</sup>.

<sup>153</sup> Young, Voyages en France, Voyages en France, 1787-1788-1789, t. I, Journal de Voyages, Paris, A. Colin, 1963, présenté par H. Sée, 3 vol., p. 251.

 $<sup>^{154}</sup>$  Les costumes en Basse-Bretagne au  $\textit{xviii}^e$  siècle, thèse de doctorat d'Université, UBO, 1982.

<sup>155</sup> D. Delouche, Peintres de la Bretagne, p. 121.

INTRODUCTION LIII

#### Habitat

Cambry affirme, nous l'avons vu, que les Bretons sont hospitaliers : il semble bien qu'il soit entré chez des paysans, quand les autres voyageurs se contentaient de se plaindre de l'inconfort des auberges et de raconter la chasse aux cafards. Au début de l'ouvrage, Cambry décrit «l'habitation des laboureurs [qui] est à peu près partout la même» en Bretagne. «Ce tableau très-bien tracé, d'une chaumière bretonne et de ses habitans, est d'une admirable vérité. Le temps n'y a rien changé encore» notait Fréminville en 1836. La description, traditionnellement citée par les historiens et les ethnographes de la Bretagne (p. 38-39), évoque de petites maisons sombres puisqu'elles ne disposent que d'une fenêtre, à pièce unique, abritant bêtes et gens, les bancs-coffres, la table-bahut, les lits clos avec leur «accoutrement» (selon l'expression des inventaires après décès) de balle d'avoine ou de seigle et les couvertures «de Ballin», le sol de terre battue, «l'eau de fumier» qui coule devant l'entrée. Même dans la région de Saint-Pol où «les paysans ont plus de propreté que dans le reste du district», les animaux sont sous le même toit, sans séparation pour ainsi dire» et les maisons sont enfumées. Cambry nous donne certains détails de la vie quotidienne, rarement notés par les autres voyageurs ; il indique par exemple les ustensiles de cuisine (écuelles de terre commune, quelques assiettes d'étain, platine à faire les crêpes, chaudrons, pots à lait, etc.) nécessaires à la confection des crêpes de blé noir, de la bouillie, de la soupe au lard, base de la nourriture habituelle des paysans.

Les chaumières sont comparées aux «yourtes du Kamchatka» (l'expression semble venir du journal de voyage de Lapérouse qui avait paru en l'an III), aux «habitations telles qu'on en trouve chez les Lapons, dans la Californie» (p. 158). Cambry visite le Finistère comme d'autres explorent des terres lointaines.

#### Coutumes et superstitions

«Il n'est point de pays, même en Afrique, où l'homme soit plus superstitieux qu'il l'est en Bretagne.» (p. 44). Si le terme d'ethnographe apparaît justement à l'époque<sup>156</sup>, il n'est à aucun moment revendiqué par Cambry qui admet comme devancier Pausanias qui, visitant la Grèce, n'oubliait «jamais le dieu de chaque église» (p. 86) plutôt que Lafitau qui, dès 1724, précisait les domaines de l'ethnologie moderne. Sa collecte de coutumes et de superstitions, s'inscrit dans sa quête du celtisme et du druidisme plutôt que dans une démarche scientifique et impersonnelle:

De tout tems la religion guida l'homme dans ces contrées, avec plus d'influence encore que sur le reste de la terre. Le gouvernement théocratique des druides, les millions de génies dont ils peuplèrent les élémens, la puissance des sages sur la nature, tous les rêves de la féerie, le culte des arbres, des fontaines, ne furent point détruits par les apôtres du catholicisme. On transporta sur les nouveaux saints, les miracles des saints du tems passé (p. 45).

Ainsi s'expliquent les nombreuses références aux Vies des Saints de la Bretagne Armorique d'Albert Le Grand, son intérêt pour les cantiques du père Maunoir, si proches

 $<sup>^{156}</sup>$  En Allemagne, en 1791, dans le titre d'une  $\it Ethnographische$   $\it Bildergallerie$ , publiée à Nuremberg ( $\it Encyclopedia$   $\it Universalis$ , t. VI, p. 705).

des légendes. Cambry va s'intéresser à toutes les superstitions, car elles participent de l'imaginaire des Celtes : culte des fontaines de Languengar ou de Sainte-Candide à Scaër (p. 165 et 424), recours aux saints guérisseurs, remèdes contre la stérilité (cheville de saint Guénolé ou pierres de Locronan, pardons, croyances aux intersignes, talismans (tison, gâteau des rois, pierres de Coadry en Scaër), korrigans des dolmens, barbets, etc.

En recueillant ces coutumes, Cambry pense retrouver la religion des druides. Il établit explicitement le lien entre la procession de Guy na-né à Lesneven et la cueillette du gui par les druides (p. 171). L'usage du mai, les fêtes du mardi gras tiennent pour lui «au systême des Gaulois» (p. 175).

Se sert-il d'un questionnaire élaboré pour connaître superstitions et coutumes ? A deux reprises, il nous éclaire sur sa méthode, sur le type des questions qu'il pose, précisément parce que sa quête n'a pas eu le résultat escompté. Coutumes, légendes et superstitions «ne se conservent que dans les lieux infréquentés». Or, à La Feuillée, bourgade perdue des monts d'Arrée, Cambry n'obtient rien de ses interlocuteurs :

Je m'entretins avec tous les habitans que je trouvai dans ce petit voyage. Deux réponses vous feront connoître leur extrême simplicité. Aimez-vous les contes, les histoires du tems passé? — Fort peu, car je travaille; quand je me repose, je bois ou je m'endors; et je n'aime pas à parler (p. 138).

La seconde question, plus pratique, sur l'état des chemins, les laisse tout aussi indifférents.

Il éprouve la même déception à l'île de Batz : «Les contes de revenans, de sorciers, de démons qu'on retrouve partout, n'existent point dans l'île de Batz ; on n'y pense plus même aux cérémonies superstitieuses qu'on y pratiquoit, il y a trois ans.» Malgré ses sollicitations, il n'obtient rien (p. 67). Mais cette page a tout de même un intérêt pour le lecteur, puisqu'elle l'éclaire sur les questions posées : «J'ai voulu connoître les fêtes, les jeux et les cérémonies du pays ; mes résultats ont été nuls. Le mariage est un arrangement sans festin.» D'autres passages, sans que la question soit formulée, peuvent être considérés comme des réponses aux questions posées.

Reconstituer un questionnaire est affaire de spécialiste mais il est légitime de penser, sans grand risque d'erreur, que Cambry posait des questions sur les coutumes concernant le mariage (demandes en mariage, cérémonies, repas de fête, etc.); onze passages s'y réfèrent (voir l'index).

Le culte des morts, les croyances aux revenants est un autre centre d'intérêt de Cambry ; pour le district de Morlaix, les usages concernant les obsèques sont décrits juste après les coutumes de mariage. A. Le Braz, dans sa fameuse *Légende de la mort*, s'appuie à seize reprises sur des coutumes et superstitions collectées par Cambry sur ce thème.

Ainsi Cambry apparaît comme un précurseur de l'ethnographie en Bretagne. Devenu président de l'Académie celtique qu'il a créée avec Mangourit et Johanneau, il fera partie de la commission chargée d'élaborer un questionnaire pour faciliter les recherches de

l'Académie<sup>157</sup>. Johanneau, Dulaure, Mangourit en sont les chevilles ouvrières, mais Cambry n'a-t-il pas suggéré certaines questions, en particulier dans la rubrique 2 «sur les usages relatifs aux principales époques de la vie humaine», et la rubrique 3 sur les monuments antiques, etc. Dans un article consacré à ce questionnaire, Mona Ozouf faisait remarquer qu'il est «un objet énigmatique, un carrefour d'interrogations»<sup>158</sup>. Quelle part revient à Cambry dans son élaboration ? C'est une des énigmes qui restent à résoudre.

## VI. DU PITTORESQUE AU ROMANTIQUE

Les paysages

Relation de voyage, état du département, enquête ethnographique, le *Voyage dans le Finistère* est aussi un guide touristique avant la lettre, non tant pour les amateurs de monuments<sup>159</sup> que pour les amoureux de sites pittoresques, pour les peintres qui cherchent où planter leur chevalet. Le biographe de Poussin est sensible à la beauté des paysages, au charme de certaines villes, à ce qui mérite d'être peint : il emploie neuf fois l'adjectif «pittoresque» et cinq fois l'adverbe «pittoresquement». D'entrée, Cambry l'affirme : «Ce pays (la ci-devant Bretagne) est sans exception, le plus champêtre et le plus pittoresque de la France.» (p. 6). Mais la définition du pittoresque est loin d'être universelle. La présentation de Châteauneuf-du-Faou nous permet de cerner la sienne : «Châteauneuf est une commune pittoresquement située, riche de nature, variée d'aspect.» (p. 140).

Pour qu'un lieu soit pittoresque, il doit être «riche de nature». Cambry propose au peintre des lieux boisés, fleuris, colorés comme Saint-Jean-du-Doigt où mer, «montagnes», campagne se mêlent. Les chaumières si pauvres des laboureurs sont environnées de «vergers enchanteurs» (p. 38). La presqu'île de Plougastel devient un éden sous sa plume. Chateaubriand, parfois si prolixe sur ses sources, ne fait aucune allusion à Cambry; néanmoins, il s'en est peut-être souvenu pour évoquer le printemps en Bretagne, quand «la terre se couvre de marguerites, de pensées de jonquilles, de narcisses, d'hyacinthes, de renoncules, d'anémones» 160.

Les villes qu'il aime sont, comme Châteauneuf, «riche[s] de nature, variée[s] d'aspect». A Morlaix, «c'est le beau clocher de St.-Mathieu, se mêlant à tous les paysages,

<sup>157</sup> Le questionnaire a été publié par Van Gennep, dans son Manuel de folklore français contemporain, t. III, p. 12-18. Voir également à ce sujet l'article de Mona Ozouf, «L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique», Annales E.S.C., 1981, n° 2, p. 210-230.

<sup>158</sup> Mona Ozouf, ibid., p. 210.

 $<sup>^{159}</sup>$  Il en décrit fort peu. Même dans son Catalogue des objets échappés au vandalisme, il accorde plus d'importance aux livres qu'il faut sauver qu'aux églises.

<sup>160</sup> Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, liv. I, chap. 6. L. Le Guillou l'a déjà fait remarquer (*Information littéraire*, 1974, p. 2).

formés par des jardins, des pavillons, et des accidens d'arbres et de rochers pittoresquement groupés sur les hauteurs» qu'il propose à notre regard (p. 23). Il aime Quimperlé car c'est «un mélange heureux d'architecture, d'arbres, de cerisiers et de pommiers fleuris» (p. 398). Brest au contraire l'étouffe, car «Choquet et ses prédécesseurs n'en ont fait qu'une énorme masse de pierre» (p. 219).

La mer peut être sujet de tableau à condition qu'elle soit en mouvement, ou que la perspective en soit coupée par des rochers. Car un site n'est pittoresque que s'il présente des «accidents» qui retiennent l'œil. Cambry se rend donc à Penmarc'h un jour de tempête : «La mer étoit dans un tel état de fureur, que les habitans du pays, accoutumés à ce spectacle, quittoient leurs travaux pour la contempler» (p. 378).

A plusieurs reprises, Cambry adopte le point de vue du peintre mais d'un peintre en avance sur son temps. Il attire l'attention de ses lecteurs sur le charme de Châteauneuf-du-Faou, où séjournera Paul Sérusier, et celui de Pont-Aven : «Ce petit port de mer est le séjour le plus capricieux, si je puis employer cette expression italienne» (p. 417). «Les environs de Pontaven, la ville surtout, offriroient cent bizarreries au dessinateur qui voudroit y faire des études» (p. 421), dit-il un siècle avant Gauguin.

Mais l'originalité de notre voyageur est ailleurs, dans son goût pour les sites sauvages, tourmentés. Il fallait sans doute être empreint du merveilleux celte pour apprécier les monts d'Arrée du haut du mont Saint-Michel-de-Brasparts et décrire le *Yeun Elez* (p. 136). Lorsque le paysage s'accorde avec son moi profond, Cambry montre alors son talent d'écrivain, ses envolées lyriques ne manquent pas d'allure :

Ces flots qui se déploient en écume sur ces brisans prolongés dans la mer; ces monts lointains, ces caps, ces promontoires; le bruit sourd et majestueux des vagues, l'air traversé par le vol des goëlans, le tonnerre qui retentit dans la profonde grotte du Serpent, le silence de la nature dans l'intervalle du flux et du reflux, l'étrange cri de tant d'oiseaux de mer; je ne sais quel sentiment, quelle exaltation dépendante de la majesté de ce spectacle, des souvenirs qu'il a fait naître, de l'étendue sans bornes qu'il présente..... (p. 65)

Les côtes dépouillées, sauvages en face d'Ouessant offrent des aspects «plus grands, plus sauvages, plus mélancoliques que pittoresques» (p. 203), plus propices à la méditation qu'à la peinture. La pointe Saint-Mathieu mais aussi la pointe du Raz et ses naufrages, l'île de Sein vont naître à la littérature grâce à lui. «Cambry est en train d'inventer la Bretagne romantique» 161.

### Les hommes

Mais les paysages ne seraient que décors sans leurs habitants. Si Cambry rencontre des notables, des gens ouverts aux nouvelles cultures, des négociants qui attendent la paix pour relancer leurs affaires, il rencontre aussi «les individus les plus sales, les plus grossiers, les plus sauvages». Même si Cambry prend soin d'ajouter : «Ne jugez pas ces gens sur l'apparence ; ils sont en général hospitaliers, intelligens et fins, ils ont une raison

<sup>161</sup> J. Balcou, «Le Voyage dans le Finistère (1794-1795) de Jacques Cambry», L'écrivain devant la Révolution, Actes du colloque recueillis par J. Sgard, Grenoble, Presses Universitaires, 1992.

LVII INTRODUCTION

solide, ils calculent avec justesse, l'imagination domine chez eux», le mal est fait et pour longtemps, car ce portrait vient confirmer les remarques des voyageurs qui l'ont précédé et se gravera dans l'imaginaire français jusqu'au xxe siècle; désormais, les paysans bretons ne peuvent être que des sauvages sales et ivrognes, vêtus de peau de bique comme les chouans de Balzac, et la «cahute enfumée» décrite par Cambry devient la chaumine de Galope-chopine, préparée pour la rencontre entre Le Gars et M<sup>lle</sup> de Verneuil : celle-ci «reconnut avec plaisir que le Chouan s'était efforcé de restituer quelque propreté à la sale et unique chambre de sa tanière»162.

Si les paysans bretons sont des êtres primitifs, la faute en incombe à la nature ellemême, contre laquelle ils doivent se battre pour survivre. La description de la récolte du goémon à Pontusval est exemplaire; d'un réel intérêt documentaire, elle est aussi témoignage de la sensibilité de Cambry, de sa pitié pour ces pauvres humains (p. 183 et suiv.).

Au pays pagan163, la vie est si rude qu'un naufrage est un «don du ciel» ; le pillage est assimilé à un droit (le fameux droit de bris du Moyen-Age). Les hommes sont des «peuplades» sauvages, des «tygres» mais aussi des «malheureux», soumis à la loi de la jungle. C'est bien ainsi que Michelet l'entendra et écrira une page saisissante sur les pilleurs d'épayes dans son Tableau de la France :

C'est qu'en effet il y a là pis que les écueils, pis que la tempête. La nature est atroce, l'homme est atroce, et ils semblent s'entendre. Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes et enfants ; ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups, ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie 164.

A l'égal des descriptions, les portraits sont souvent de la meilleure veine. Comme le fait remarquer Y. Le Gallo, Cambry «aurait eu du talent, à défaut de génie, s'il n'avait écrit à la diable» 165. Le portrait du matelot nous fait regretter que Cambry ait trop rarement soigné son écriture (p. 223-24).

Dans le poème célèbre de Victor Hugo Les Pauvres Gens, un marin part à la pêche, «dans l'abîme» et «dans la nuit», «dans les brisants parmi les vagues en démence», mais le poète n'emploie aucun terme propre aux «travailleurs de la mer» qui pourrait créer un effet de réel. Le matelot de Cambry, lui, sait faire des épissures et prendre des ris, mais il est aussi un acrobate s'élancant «sur les hautbans, sur les vergues glacées» ; l'image du mousse «décrivant un arc dans les airs, en obéissant au roulis du navire» ne parle-t-elle pas plus à notre imagination que celle du pêcheur de Victor Hugo? Accordons ici la supériorité à Cambry, une fois n'est pas coutume!

<sup>162</sup> Balzac, Œuvres complètes, Les Chouans, t. VIII, Paris, NRF, collection La Pléiade.

<sup>163</sup> Les hommes du pays pagan ou bro-bagan (pays païen?), en particulier ceux de Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez, ont une réputation de pilleurs d'épaves et même de naufrageurs que Cambry et surtout Michelet vont solidement établir et pour longtemps.

<sup>164</sup> Michelet, Tableau de la France, p. 11.

<sup>165</sup> Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, t. II, p. 146.

La vie de Jacques Cambry, même avec ses pans d'ombre, et son œuvre principale, *Voyage dans le Finistère*, laissent apparaître un aspect essentiel de sa personnalité : la difficulté à choisir ou plutôt le refus de choisir, car tout choix est un renoncement.

Sous-ingénieur constructeur comme père et grand-père, promis à un emploi stable dans les arsenaux, il quitte la France pour découvrir les îles, les contrées lointaines. S'il rêve certainement d'être écrivain (il se risque d'abord à la poésie), il est également passionné de peinture (il dessine et aime fréquenter les ateliers de peintres). Devenu précepteur des enfants Dodun, il peut continuer à voyager, se documenter ; il écrit des essais sur des sujets fort variés : Le Poussin, les troubadours, le magnétisme, la Compagnie des Indes, les relations de ses voyages. Tout semble l'intéresser.

Son parcours politique est également bien difficile à suivre. D'une vieille famille noble de Tournai qui s'enorgueillit d'avoir pour parente la bienheureuse Jeanne Cambry<sup>166</sup>, il accueille la Révolution avec intérêt, peut-être enthousiasme et se montre anticlérical. Il parvient à traverser tous les régimes sans encombre : membre du Club des Amis de la Constitution à Lorient, procureur de la commune en 1792, fédéraliste, il est tout de même estimé des Montagnards qui le nomment président du district de Quimperlé en janvier 1794. A la chute de Robespierre, Cambry applaudit et se trouve bientôt chargé de mission ; le titre qu'il choisit pour son ouvrage, *Catalogue des objets échappés au vandalisme*, provoque les commentaires ironiques de ses ennemis qui le taxent, non sans quelque raison, d'opportunisme. Il devient premier préfet de l'Oise sous l'Empire et peut-être serait-il parvenu à trouver sa place sous la Restauration si la mort ne l'avait emporté en 1807!

L'écrivain non plus ne sait pas choisir. Le *Voyage dans le Finistère* est une œuvre dense et même touffue. Il faudrait un Prévert pour faire l'inventaire des sujets traités. De plus, certaines informations sont données à l'état brut; Cambry cite, avec ou sans guillemets, un mémoire de l'ingénieur Le Roux sur le port de Landerneau, un tableau inédit sur le commerce de Morlaix de Besnard, un extrait du *Journal de Physique* de Laumont, inspecteur des mines, auxquels viennent s'ajouter nombre de remarques sur l'histoire et la géographie des communes venant en droite ligne du *Dictionnaire* d'Ogée.

Cambry ne se résout pas même à écarter des textes glanés au cours de sa tournée, qui n'ont guère, ou pas du tout, de rapport avec son sujet. Ainsi il insère un poème de Barbaroux intitulé *L'Electricité*, une pièce manuscrite en vers de Le Laé, un poème de

<sup>166</sup> Née à Douai, Jeanne Cambry est la sœur de son aïeul Maximilien de Cambry. Elle a écrit plusieurs ouvrages (Ruine de l'amour propre, Réforme des abus du mariage). Les Œuvres spirituelles de Sœur Jeanne Marie de la Présentation ont été publiées à Tournai en 1665, après sa mort survenue à Lille en 1659. Elle a été béatifiée. Son bras, momifié, était vénéré comme une relique, à l'abbaye des Prés, à Tournai.

Roujoux, des chansons «patriotiques» de Valentin, et la liste n'est pas exhaustive. Il cite même un de ses poèmes de jeunesse lorsqu'il évoque Keransquer. Que dire des digressions érudites sur l'histoire des marines française et anglaise, sur les sirènes, les menhirs ou l'origine de la danse ?

Ces matériaux si divers ne sont pas classés; les subdivisions qu'il introduit pour présenter Morlaix (De la commune de Morlaix, Du port de Morlaix, Commerce de Morlaix, Education) puis les communes du district (Saint-Pol, Pempoul, De l'Île de Batz) disparaissent après le chapitre sur Roscoff. Par la suite, l'auteur insère les informations dans l'ordre où elles lui parviennent, mais sans adopter formellement le plan chronologique du journal de voyage.

Cambry a bien conscience des reproches que le lecteur pourrait lui adresser sur l'absence de transitions mais sans prétendre qu'il s'agit d'un choix délibéré, Cambry voit des avantages à cette absence de plan :

Si j'avois divisé mon travail par chapitres, chacun eût parcouru l'article propre à son état, à son génie, en négligeant ce qui lui convenoit le moins. Un architecte, par exemple, eut laissé les passages où je ne parle que de superstitions, de folies et de chansons (p. 351).

Ces lignes posent le problème du destinataire de l'ouvrage. A quel lecteur Cambry pense-t-il? Sur ce point également, Cambry refuse de choisir. Tantôt, il pense aux administrateurs du département, il leur a fourni un *Catalogue*, il leur fournit maintenant un *Etat*: « J'indique les besoins de ces bons paysans. Quelque administrateur, en parcourant ces feuilles, pourra former le plan de les servir» (p. 139). Parfois, c'est le gouvernement qu'il interpelle : «Représentans du peuple, organisez l'éducation publique, ou vous assassinez la liberté» (p. 44). La République doit faire un effort pour ramener à elle les paysans bretons :

Ah! ce n'est pas ainsi qu'on ramène des hommes, et qu'on parvient à les guider. La douceur et l'honnêteté peuvent tout chez l'habitant de nos campagnes ; l'insulte, le mépris, les irritent, les désespèrent. Pourroit-on les punir d'une ignorance qu'on n'a pas su détruire, de désordres qu'on n'a pas prévenus ? Ils sont foibles, soutenez les ; ignorans, donnez leur vos lumières ; égarés, essayez de les ramener. Vous avez détruit l'esclavage en principe, qu'il disparoisse en réalité ; espérez tout du tems, de la persévérance dans les sentiers de la justice ; souvenez-vous surtout, que quand on a gâté ses enfans, on doit s'attendre à des sottises (p. 43).

Il conseille également le pardon et la compréhension vis-à-vis des émigrés s'ils n'ont pas combattu leur patrie. L'heure est à la réconciliation et à la reconstruction de la France.

Mais son ouvrage est surtout destiné aux lecteurs curieux des problèmes économiques, de la langue, des coutumes, des légendes d'une province éloignée de la capitale. Même les lecteurs épris d'exotisme qui ont lu «dans les récits des voyageurs, la description de la vie mal-heureuse des habitans de la Terre-de-Feu, des infortunés qui végètent sur les rochers de la mer du Sud, des malheureux Lapons ensevelis sous la neige, du Kamschadal nourri de poissons corrompus» (p. 183) seront surpris d'apprendre «quel est, dans cette même France, l'état, la vie des habitans de Pontusval, de la côte de la Bretagne en général». Son livre est aussi une invitation à venir sur place :

Habitans de Paris, vous que j'ai rencontrés cherchant sur l'Appenin et sur les Alpes, de grand aspects, des jouissances ; fuyez ces pays fréquentés ; venez errer sur nos rivages qu'aucun

moderne n'a décrits, qu'aucun poëte n'a chantés. Je vous promets de grands tableaux, et des sensations nouvelles (p. 62).

Héritier du xviii<sup>e</sup> siècle et de l'esprit des encyclopédistes, Cambry compile, accumule des renseignements de tous ordres, pour attirer l'attention sur une Bretagne qui a besoin d'être aidée, et laisse un document de première importance aux historiens et aux ethnologues. Les amateurs de littérature, de beau style sont souvent frustrés, car l'œuvre est par trop inégale. Pour quelques récits alertes et quelques descriptions bien venues, que de scories! Cependant, par sa sensibilité aux misères des Bretons et à la beauté de leur cadre de vie, il annonce l'émotion de Chateaubriand puis des romantiques découvrant la Bretagne; il est l'indispensable compagnon de route de Michelet en 1831 qui le cite à plusieurs reprises dans la première édition de son *Tableau de la France* et y fait référence dans son journal de voyage; il fait certainement partie des trente livres que Flaubert et Maxime du Camp portent dans leurs sacs à dos en 1847<sup>167</sup>. Jacques Cambry est un écrivain mineur certes, mais il nous permet de mieux comprendre qu'en littérature tout se prépare, les précurseurs, les auteurs de second ordre ont leur place, ils constituent à eux tous un mouvement littéraire dont les grands auteurs sont les phares.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Cette précision est donnée par Maxime du Camp dans ses Souvenirs littéraires.

### LES EDITIONS

# L'édition originale

Imprimée par l'Imprimerie-Librairie du Cercle-Social, 4 rue du Théâtre-Français, en l'an VII, elle comporte trois volumes in-8° (12 cm sur 19,7 cm), imprimés sur un papier assez ordinaire, illustrés de sept vignettes de François Valentin<sup>168</sup>, gravées par L'Epine, que D. Delouche juge «d'un grand dépouillement» :

Le blanc de la page sert de fond. Le point de vue situé assez bas, les personnages s'enlèvent sur le fond de ciel, au-dessus d'un sol dessiné schématiquement ; une seule de ces gravures, «Les jeunes époux de retour de l'église du petit Hergué» présente très bas à l'horizon un petit paysage auquel la silhouette du clocher donne sa spécificité bretonne 169.

Le tome I traite les districts de Morlaix et Carhaix. Une planche dépliante (29 cm sur 44) comportant le double tableau des mots constitutifs des langues et des phrases primitives, est insérée entre la page 192 et la 193. Une carte du Finistère<sup>170</sup> (19,7 cm sur 20,7) est pliée à la fin du volume. Le premier tableau de Valentin, à gauche de la page de titre, représentant une cérémonie druidique, donne d'entrée une des significations du voyage de Cambry : la recherche des ancêtres celtes et des druides. D. Delouche signale qu'il existe au Louvre

un dessin de Valentin de grand format représentant un sujet identique : dans un même cadre d'arbres et de rochers, un druide harangue du haut d'un dolmen régulier une foule de Bretons, paysans, soldats, femmes et enfants, une inscription donne le nom des principales divinités celtiques, mais Valentin y place des hommes et des femmes habillées dans les costumes qu'il leur voit tous les jours, rassemblement de tous les costumes de la Cornouaille à la fin du xvIII<sup>e</sup> siècle dans une ambiance de foi religieuse ou patriotique, d'attention passionnée.

Le second tableau *Manière de conclure un Marché* est à la page 95, proche d'un passage où Cambry évoque les marchés.

Le second volume de 314 pages comporte en tête la gravure intitulée *Poissonnier et Filles de la côte près Pont-l'Abbé*, ce qui peut surprendre puisqu'il n'est pas question de Pont-l'Abbé dans ce tome qui dresse l'état des districts de Lesneven (p. 2-63), Brest (64-161), Landerneau (161-212), Châteaulin (213-234) et Pont-Croix (234-314).

Dans le dernier volume de 252 pages, après l'état des districts de Quimper (p. 1-76) et de Quimperlé (76-184), Cambry ajoute des Notes. Ce tome est le plus riche en gravures : Marchandes de Pailles et de Foins des environs de Quimper, à gauche de la page de titre, Marchands d'oignons et Panets du Cap, près Pont-Croix, après la page 43, les Jeunes époux

<sup>168</sup> Sur F. Valentin, voir les pages que Cambry lui consacre (p. 358 et suiv.), les ouvrages de D. Delouche, en particulier *Peintres de la Bretagne*, ainsi que ceux de F. de Massol, *François Valentin, vie et œuvre*, mémoire de maîtrise, Université de Rennes, 1987, 3 vol., et *François Valentin*, catalogue de l'exposition, Saint-Brieuc-Quimper, 1989.

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> D. Delouche, op. cit., p. 121.

<sup>170</sup> D'après le géographe J.-P. Pinot, cette carte est originale, l'auteur en est inconnu.

de retour de l'Eglise du petit Hergué, à gauche de la page 161, les Lutteurs après la page 202. La liste de plantes du Finistère est présentée sur deux colonnes. Le volume se termine par un Etat de population du département du Finistère, hors pagination.

#### L'édition de Souvestre

En 1835, paraît *Voyage dans le Finistère, par Cambry revu et augmenté par Emile Souvestre* publié à Brest chez Come et Bonetbeau, in-quarto de 251 pages, orné de lithographies. D'après la déclaration de l'imprimeur en date du 9 juillet 1834, l'ouvrage devait être publié à 2 000 exemplaires en 40 livraisons. Souvestre annote le texte de Cambry et adopte un ordre différent de l'édition originale pour les districts : Morlaix, Lesneven, Landerneau, Brest, Quimper, Pont-Croix, Quimperlé, Châteaulin, Carhaix. Il insère à des endroits qu'il juge logiques quelques-unes des XXI notes de Cambry publiées dans le volume III.

Il procède à des ajouts empruntés au Catalogue des objets échappés au vandalisme qu'il insère dans le texte même à partir de la page 126 (pour les premiers districts, les citations du Catalogue étaient en notes de bas de page). A la page 136, il s'en explique : «Cambry se contente de parler ici en passant de la cathédrale de Quimper, sans doute parce qu'il avait donné sur ce monument beaucoup de détails dans son Catalogue, et qu'il craignait qu'on ne l'accusât de se répéter ; mais comme ce dernier ouvrage est devenu encore plus rare que son Voyage dans le Finistère, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ce qu'il contenait relativement à la cathédrale de Quimper. Nous avons agi de même pour plusieurs autres objets décrits dans le Catalogue et omis dans le Voyage.» (note 4). C'est ce qu'il fait, à la page 142, sur l'église du Guéodet, à la page 147, sur d'autres monuments de Quimper, etc.

Il modernise l'orthographe et modifie certaines phrases ; il ajoute des sous-titres, des numéros de chapitre ; le volume se termine par les mots «fin de la première partie» car le texte de Cambry qu'il annote n'est que le premier volet de son étude et, en 1838, Emile Souvestre publie son propre texte *Le Finistère en 1836*.

#### L'édition de Fréminville

Le Voyage dans le Finistère, par Cambry, édition «accompagnée de notes historiques, archéologiques, physiques et de la flore et de la faune du département» par le chevalier Fréminville, paraît en 1836 à Brest, chez J.-B. Lefournier, Imprimeur-Libraire, rue Royale en un volume in-8°. D'après les déclarations de l'imprimeur en date des 5 avril et 19 septembre 1836, l'ouvrage devait être publié à 1 000 exemplaires.

Cette édition annotée est beaucoup plus fidèle à Cambry. Il respecte l'ordre voulu par l'auteur pour les neuf districts, il publie les notes à l'exception de la liste des plantes du Finistère que Cambry lui-même jugeait «informe». Il la remplace par «un travail beaucoup plus étendu et dont la classification méthodique paraîtra sûrement préférable aux amateurs, à l'ordre alphabétique qu'avait adopté Cambry». Au catalogue de la Flore, il ajoute un catalogue de la Faune. Ses commentaires révèlent son idéologie : Fréminville est antirévolutionnaire. Il a su toutefois reconnaître l'intérêt du travail de Cambry.

INTRODUCTION LXIII

# La présente édition

Il n'existe à notre connaissance aucun manuscrit du texte du Voyage<sup>171</sup>. L'édition originale de l'an VII, la seule revue par l'auteur, a donc été adoptée comme point de départ. L'orthographe en a été respectée. Au cours du xviiie siècle, l'Académie tente de fixer l'orthographe mais ne peut refuser une évolution, sous l'influence des partisans d'une orthographe plus naturelle; Cambry n'est pas de ceux-là, il se montre souvent conservateur. Dans le Dictionnaire de l'Académie de 1762, la simplification est particulièrement sensible pour les lettres étymologiques; Cambry, lui, écrit encore souvent «isle» (une quinzaine d'occurrences), «baye» aussi bien que «baie», «coëffe» (7 occurrences), «boëte» (4 exemples) ; nous avons même repéré deux formes conservatrices du verbe «sçavoir», graphie que Pelletier du Mans et Menage dénonçaient déjà comme faussement étymologique. Alors que l'Académie avait recommandé la simplification des lettres doubles, Cambry persiste à écrire «appercevoir» et «appaiser» avec deux p (à deux exceptions près). La substitution dans l'orthographe de ai à oi a lieu au xviiie siècle et Voltaire l'adopte dès 1734, Le Moniteur en novembre 1790; Cambry reste fidèle à la graphie ancienne (comme l'Académie qui ne rend le changement officiel qu'en 1835), et ce n'est pas le fait de l'imprimeur car sa correspondance révèle la même habitude. Il écrit les pluriels des mots en «ent» et «ant» en supprimant le t («ans» et «ens») comme l'Académie le recommandait depuis 1740 (règle sur laquelle elle reviendra en 1835). Les graphies «terrein», «long-temps», «sur-tout», «très» suivi d'un trait d'union avant un adjectif ou un adverbe lui sont habituelles.

Nous avons corrigé quelques fautes d'orthographe manifestes, uniquement lorsqu'elles étaient gênantes pour la compréhension, particulièrement pour les toponymes. L'édition originale comporte, par exemple, plusieurs confusions entre u et n (Plongoulm au lieu de Plougoulm, Châteauneuf-du-Faon au lieu de Faou), entre y et ga (Coraga au lieu de Coray, Eloga au lieu d'Eloy). Nous avons procédé à ces corrections sans le signaler en notes pour alléger l'apparat critique. Fréminville avait souvent fait de même dans son édition de 1836.

Les notes de Cambry sont appelées par astérisques, les annotations par chiffres arabes, en numérotation continue par districts. L'orthographe des textes cités, manuscrits ou autres, a été respectée.

Les gravures de Valentin ont été placées à des endroits qui nous ont semblé logiques.

Pour dresser les cartes des districts, nous avons tenté de reconstituer avec soin le tracé des routes de l'époque grâce aux indications données par l'*Atlas Itinéraire de Bretagne* d'Ogée en vingt planches, publié en 1769, et d'après les cartes de Cassini.

<sup>171</sup> N'ayant pu retrouver la date de décès de sa veuve et par là même des traces de l'héritage, nous avons dirigé nos recherches vers la descendance d'Etienne Cambry, son fils adoptif. Celui qu'il appelle son neveu est en fait le fils d'un petit-cousin. Ce neveu à la «mode de Bretagne» est mort en 1845. M<sup>me</sup> de Retz de Servies, née Monique de Cambry, en descend en ligne directe mais la famille ignore tout des manuscrits.